



EXAMENS DE FIN D'ANNÉE

Le ministre de l'Education rassure

Lire l'article de EL-HOUARI DILMI page 3



Trippant
road-trip dans
le Rif marocain



DÉSERTS
de Faouzi Bensaïdi

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL
À CANNES : Tewfik HAKEM

P. 8

BORDJ BADJI
MOKHTAR
Reddition de
trois terroristes

P. 3

COMPLICATIONS LAISSÉES PAR LE COVID
Les maladies respiratoires et thoraciques en augmentation

Lire l'article de R.N. page 2



SOMMET ARABE DE DJEDDAH
Appel à renforcer l'action arabe

Lire l'article de Ghania OUKAZI page 2

FINALE DE LA
CAN-2023 (U17)
Consécration pour le Sénégal

P. 9



BOUIRA
Cinq morts et quatre blessés dans deux collisions

Lire Farid Haddouche page 2

Sommet arabe de Djeddah Appel à renforcer l'action arabe

La 32ème session du Sommet ordinaire du Conseil des Etats membres de la Ligue arabe qui s'est tenue vendredi dernier à Djeddah, a été sanctionnée par une déclaration dont l'esprit et le contenu ne diffèrent en rien de ceux consacrés dans « la déclaration d'Alger » adoptée le 1er novembre dernier.

Ghania Oukazi

La « déclaration de Djeddah » a repris presque textuelle-ment les grands principes « d'Alger » qui reposent sur « le renforcement de l'action arabe commune fondée sur les valeurs et les intérêts communs ainsi que sur la communauté du destin face aux questions urgentes dans le monde arabe, l'unification du rang arabe et la réalisation du consensus arabe autour des questions centrales arabes à savoir en premier, la cause palestinienne ». Principes qui ont d'ailleurs toujours été retenus à l'issue des différentes sessions de l'instance suprême de la Ligue arabe qu'est le Sommet des dirigeants de ses Etats membres.

Le Sommet de Djeddah a ainsi inscrit en premier « la centralité de la cause palestinienne et l'attachement à l'initiative de paix arabe comme moyen pour la résoudre » sur la base d'un principe clé « la terre contre la paix ». A l'instar de la « déclaration d'Alger », et de bien d'autres de Sommets arabes en particulier celui de Tunis tenu en 2019, la « déclaration de Djeddah » rappelle que l'initiative de paix de Beyrouth consacre les droits inaliénables du peuple palestinien, y compris son droit à la liberté, à l'autodétermination et à l'établissement de l'Etat de Palestine indépendant, pleinement souverain sur les lignes du 4 juin 1967, avec El Qods Est pour capitale, le droit au retour et à l'indemnisation des réfugiés palestiniens, conformément à la résolution 194 de 1948 de l'Assemblée générale des Nations Unies. Proposée en 2002 par le roi de l'Arabie Saoudite lors de la tenue du Sommet arabe à Beyrouth, l'initiative en question échange la paix contre le retrait d'Israël de toutes les terres arabes qu'il occupe depuis 67 à savoir en plus des territoires palestiniens, le Golan syrien et les terres libanaises de Chabaa. C'est ce que le projet saoudien qualifie de « paix juste et globale en tant que choix stratégique pour mettre fin à l'occupation israélienne de toutes les terres arabes et la résolution définitive du conflit israélo-arabe ». Une paix qui plus est, est conforme aux nombreuses résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU.

Comme Alger, Djeddah a retenu en outre « l'impératif de contribuer au règlement des crises qui traversent certains pays arabes » comme la Syrie, l'Irak, le Yémen, le Liban, le Soudan, la Libye et la Somalie.

CONFÉRENCE SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS LE MONDE ARABE

Bien que certains d'entre eux ont en été absents à l'exemple du président Abdelmadjid Tebboune, l'on rappelle que le Sommet de Djeddah s'est tenu en présence de plu-

sieurs présidents et souverains des Etats membres parmi eux le président syrien Bachar Al Assad qui ré-occupe le siège de son pays après en avoir été exclu durant douze longues années. Ce retour de la Syrie a été décidé par un laborieux consensus arabe obtenu lors de la réunion du Conseil de la Ligue arabe au niveau ministériel tenue au Caire au début du mois en cours. On souligne que le président Al Assad a rejoint les rangs de la Ligue arabe à l'occasion d'un Sommet auquel a été invité le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, sur décision du prince héritier saoudien, Mohamed Ben Salman. Une invitation qui a intrigué le monde arabe et dont les retombées risquent d'en creuser les divergences au regard des solides relations de certains d'entre eux avec la Russie. A moins d'un « consensus » répondant à l'on ne sait quel agenda...

On relève que l'accord Ryad-Téhéran a incontestablement pesé sur le Sommet de Djeddah. Les dirigeants arabes ont en effet « condamné toute forme d'ingérences étrangères dans les affaires internes des pays arabes (...) », sans qu'ils ne pointent du doigt l'Iran et la Turquie et ce, en s'abstenant de les citer nommément.

Ils ont par ailleurs retenu dans leur déclaration « l'impératif pour le Liban d'organiser l'élection présidentielle et de former un gouvernement en urgence, l'importance de soutenir les efforts d'unification de l'armée libyenne, de maintenir le cessez-le-feu et de parvenir à un règlement politique global, de résoudre la crise libyenne dans un cadre inter-libyen et la tenue d'élections législatives et présidentielles pour sortir du statu quo, de mettre en œuvre la décision du Sommet d'Alger portant sur le soutien à la Somalie pour faire face à la sécheresse et à ses effets désastreux sur le peuple somalien, tout en appelant les pays arabes, les organisations arabes spécialisées, les départements ministériels et les fonds de financement arabes à élaborer des politiques et des plans intégrés incluant l'investissement dans les secteurs productifs somaliens (ressources animales, halieutiques et agricoles) ».

La crise au Soudan les a poussés à insister sur « l'impératif d'apaiser les esprits, de privilégier le dialogue et d'unifier les rangs ».

On rappelle que le président Tebboune a déposé le Premier ministre Aimene Benabderrahmane pour le représenter à cette 32ème session du Sommet ordinaire du Conseil de la Ligue des Etats arabes. Entre autres propos dont Benabderrahmane a fait lecture au nom du chef de l'Etat, « l'organisation par l'Algérie avant la fin du mois en cours d'une conférence scientifique sur la sécurité alimentaire dans le monde arabe ».

Complications laissées par le Covid Les maladies respiratoires et thoraciques en augmentation

R. N.

Il y a plusieurs vagues de grippe saisonnière cette année, mais moins sévères que les symptômes du Covid-19, a déclaré, hier, le professeur Merzak Gharnaout, Doyen de la Faculté de médecine de l'Université d'Alger et président de l'Académie algérienne d'allergologie (AAA), dans un entretien sur Radio Constantine. « Il s'agit de symptômes courants de la grippe, tels que la fièvre, l'écoulement nasal, une toux avec parfois du mucus, mais en général, les cas sont tout à fait banals. La grippe est une maladie virale. Ce que nous avons remarqué cette année, c'est qu'elle n'est pas si dangereuse, car ses effets disparaissent rapidement avec la prise de médicaments et même sans prise de médicaments dans d'autres cas », ajoute l'intervenant. Selon le professeur Gharnaout, parmi les cas de grippe, un « petit groupe de patients a été testé positif au Covid-19 ». « Certains cas ont présenté des aggrava-tions et ont été transférés aux urgences. Il s'agit de complications pour des sujets insuffisants respiratoires chroniques ou des personnes âgées. Mais la grippe saisonnière est la plus répandue », a-t-il ajouté. Le Pr Gharnaout explique aussi qu'en termes de

symptômes de la grippe, « ils n'ont pas changé », mais le Covid-19 « a mélangé les choses, et il y a eu une exacerbation des symptômes ». Sur les effets du coronavirus, il fait état d'une « augmentation des maladies respiratoires et thoraciques, en raison des complications laissées par le Covid-19 pour les personnes souffrant de complications cardiaques, respiratoires, neurologiques et autres ». Ceci est dû, selon lui, aux « effets secondaires laissés par le Covid-19 dans les poumons et le système respiratoire de beaucoup de malades ». La complication vient aussi de « l'usage individuel et excessif d'antibiotiques (qui) est à l'origine d'une forme de résistance à ces médicaments ». Sur le même sujet, l'intervenant explique que « plusieurs réunions » ont été organisées « avec des spécialistes », afin de « déterminer le taux de résistance aux antibiotiques au sein de la société algérienne ». « Nous avons remarqué qu'il y a des résistances aux antibiotiques, mais les choses sont actuellement sous contrôle. Nous en parlons souvent aux patients et aux pharmaciens, pour les avertir des dangers de l'automedication », explique encore le Pr Gharnaout. Concernant la situation du Covid-19 en Algérie, le président de l'Académie algérienne d'allergologie

juge qu'il est vécu « comme n'importe quelle autre maladie ». Cependant, la « prévention reste de mise, en particulier pour les personnes atteintes de maladies chroniques qui doivent être vaccinées chaque année », dit-il, notant que « tous les médicaments de lutte contre les effets du Covid-19 sont actuellement disponibles sur le marché algérien, ainsi que tous les vaccins ». A propos de vaccins, « celui proposé actuellement concerne la grippe saisonnière dont nous vivons la fin de la vague ». Ce vaccin « traite également les symptômes du Covid-19 ». La pollution de l'air a provoqué, selon lui, « une augmentation des cas de maladies respiratoires et pulmonaires en Algérie, en plus des effets de la pandémie ». « Actuellement, en Algérie, il y a 5 % de patients asthmatiques, plus de 4 % d'obstruction bronchique chronique, et plus de 25 % atteints de rhinite allergique. Ce sont des chiffres qui nous poussent à élaborer un schéma national qui prend en compte toutes les maladies respiratoires chroniques », ajoute le président de l'Académie algérienne d'allergologie. Il fait également état d'une coordination entre l'AAA et le ministère de la Santé « pour développer des programmes de prise en charge des maladies respiratoires ».

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Un traité et des appréhensions

Les 194 membres de l'OMS se rencontrent à Genève du 21 mai jusqu'à la fin du mois, avec un point d'ordre au menu, un traité sur les pandémies. Le virus est retiré par l'organisation de la liste des urgences sanitaires mondiales sans qu'on ne sache vraiment son origine. Voilà un point de départ du traité auquel aspire l'OMS, en accord avec tous les membres adhérents, afin de prévenir la prochaine pandémie. Un traité qui devrait aboutir sur un accord sur le partage des données entre les pays en échange d'un engagement à partager les vaccins, les médicaments et les diagnostics. Des aspects qui se sont avérés, lors de la dernière pandémie, de véritables obstacles pour la solidarité internationale. Le partage des données pour cerner l'évolution de la pandémie, a été des plus difficiles, voire inexistant dans le cas de la recherche de l'origine du virus. Pour l'histoire de la distribution des vaccins, on connaît ses périéties, où les mieux nantis se sont servis les premiers, réussissant à vacciner entièrement leurs populations sans se soucier des autres pays, qui n'arrivaient pas à se procurer les doses nécessaires pour entamer la première vague de vaccination. D'où les appréhensions sur les chances d'arriver à un accord sur ces deux questions sensibles. La Chine reste pointée notamment à cause du retard dans la publication des données concernant le Covid-19, détecté dans un marché d'animaux à Wuhan, en novembre 2019, avant de se propager dans le monde. L'attitude du gouver-

nement chinois, qui n'avait pas partagé les données plus rapidement, de manière plus ouverte et à plus grande échelle, et qui n'a autorisé les enquêteurs de l'OMS à se rendre en Chine qu'un an après l'apparition du Covid-19, reste encore inexpliquée, selon les experts. Et, on ne voudrait plus revivre une pareille situation. Voilà pourquoi l'OMS cherche à aboutir à un traité sur les pandémies, d'ici la prochaine assemblée annuelle en mai 2024, à travers lequel tous les pays membres s'engagent à partager les données sur les pandémies. Il n'est dans l'intérêt d'aucun pays de camoufler les données sur la pandémie, mais dans la réalité plusieurs facteurs entrent en jeu pour fausser cette donne. D'une part, partager les données c'est s'exposer à la quarantaine mondiale, avec toutes les conséquences sur l'économie du pays concerné. D'autre part, on n'est pas du tout assuré de l'entraide internationale. On l'a vécu lors de la dernière pandémie, c'était pratiquement le chacun pour soi, Dieu pour tous. Comment compte-t-on convaincre les 194 pays membres de l'OMS d'adhérer au traité sur les pandémies ? Est-ce qu'on va y adhérer pour la forme, ensuite on agira selon les intérêts nationaux ? Pour certains, il s'agit de regarder en face l'égocentrisme qui a prévalu lors de la pandémie du Covid-19, et tenter de tirer les leçons nécessaires de ce comportement humain, qui dévoile la face cachée inhume en temps de crises sanitaires, économiques, de guerres et de lutte pour la survie.

Bouira

Cinq morts et quatre blessés dans deux collisions

Farid Haddouche

Deux tragiques accidents de la circulation se sont produits vendredi soir à Bouira, faisant cinq morts et quatre blessés. En effet, sur la route nationale 18, au niveau de la commune d'Aïn Alaoui, une collision entre un véhicule utilitaire et une voiture de tourisme a entraîné la mort de 3 personnes, âgées entre 36 et 55 ans, et des blessures à une autre âgée

de 66 ans. Les secouristes de la protection civile sont intervenus pour évacuer les corps des 3 victimes à la morgue du centre hospitalier de la daïra d'Aïn Bessem.

Plus tôt, deux personnes ont été tuées et 3 autres ont été blessées, dans un autre accident de la circulation sur la RN 8 au niveau du village de Jaâfra, dans la commune de Diarah. Les unités de la protection civile sont intervenues à 18h07 suite à une

collision entre un camion et une voiture, qui a entraîné la mort d'un garçon âgé de 5 ans, d'un homme âgé de 35 ans et des blessures à 3 autres, âgés de 12 à 70 ans. Ces derniers, après avoir reçu les premiers soins, ont été évacués au service des urgences de l'hôpital des frères Yahiaoui, de la daïra de Sour El Ghazlane. Les dépouilles des victimes ont été admises à la morgue du même établissement hospitalier.

Le Quotidien d'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur de la Publication
Mohamed Abdou BENABBOU

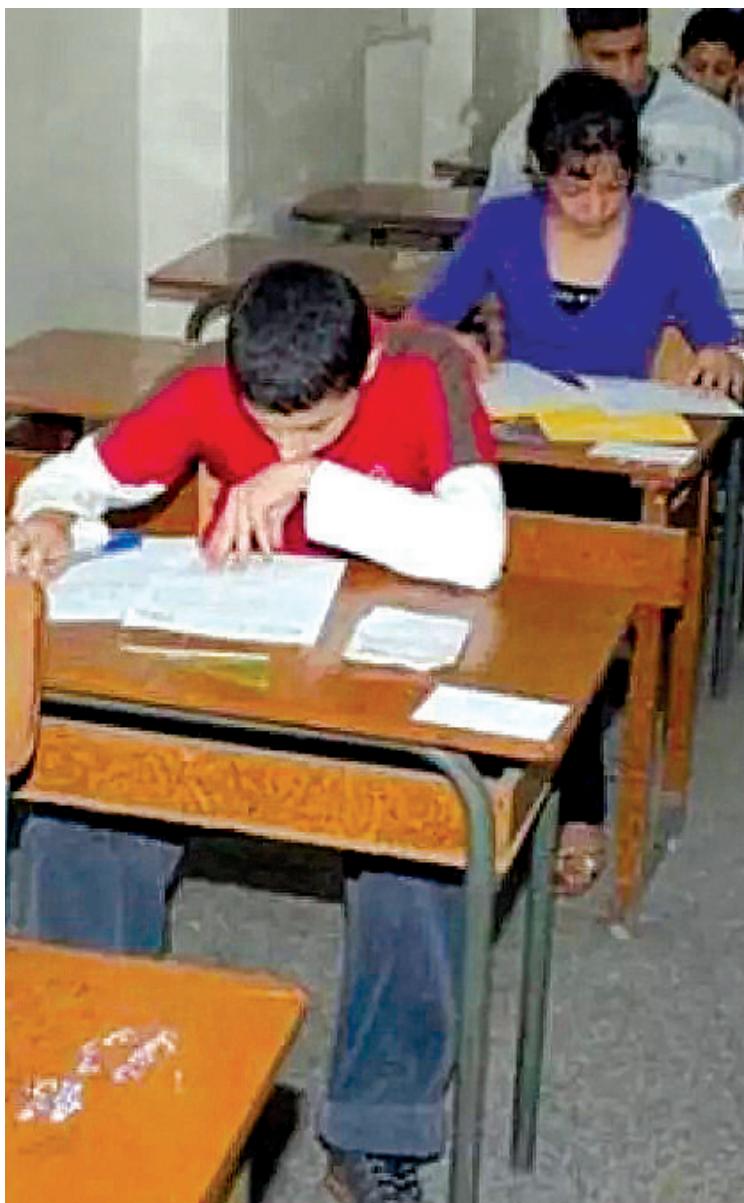
Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction: 041.23.25.20
Imp. : Oran : imprimerie «Le Quotidien d'Oran»
Alger : imprimerie «Le Quotidien d'Oran»
Constantine : S.I.E.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr
Rédaction Algéroise
Tél.: 021.64.96.39-Fax : 021.61.71.57
Pub Tél.: 021.64.96.44
Rédaction Constantinoise
Tél. : 031.92.12.11
Fax : 031.92.12.22
Diffusion : Ouest et Centre : SDPO - Est: SO.DI. PRESSE

Examens de fin d'année Le ministre de l'Education rassure

« Les sujets des examens nationaux, au titre de l'année scolaire 2022-2023, sont puisés du programme scolaire », a tenu à rassurer le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaabed.



El-Houari Dilmi

Intervenant lors d'une conférence, tenue avec les directeurs de wilaya de l'Education pour mettre au point les derniers préparatifs des examens officiels de fin d'année, le ministre a expliqué que « les élèves des classes d'examen ne seront examinés que pour les cours qui ont été réellement dispensés », révélant que les journées des 18, 19 et 20 juin sont programmées pour permettre aux élèves absents de compenser les examens d'évaluation. Le ministre a révélé que la date du 22 juin a été retenue pour la remise des bulletins scolaires au niveau de toutes les écoles primaires, soulignant qu'il s'agit « d'un précédent dans l'histoire de l'Enseignement primaire ». Chiffres à l'appui, Belaabed a déclaré que le nombre de candidats aux examens du baccalauréat et au brevet d'enseignement moyen (BEM), pour la session de juin 2023 est estimé à 1.590.576 candidats au niveau national. Pour le BEM, le nombre de candidats est de 800.061, tandis que le nombre des candidats aux examens du baccalauréat est de 790.515, précisant que les sujets d'examens du Bac et

du BEM « étaient préparés en fonction du niveau des élèves ayant obtenu des résultats moyens ».

Le ministre de l'Education nationale a également révélé que le nombre de candidats libres au BEM a diminué par rapport à la session de l'année dernière pour s'établir à 2.254 et 9.374 candidats pour le baccalauréat, précisant que le nombre de candidats aux besoins spécifiques pour les deux examens suscités est de 1937. Par ailleurs, 2.967 centres d'examen seront ouverts pour les candidats au BEM contre 2.674 centres pour l'examen du baccalauréat, a encore indiqué le ministre.

En ce qui concerne le recrutement de professeurs d'Education physique pour la prochaine rentrée scolaire, Abdelhakim Belaabed a indiqué que pas moins de 12.000 professeurs d'Education physique seront recrutés pour le seul palier du primaire, « et ce, dès l'année prochaine », a-t-il souligné.

Abordant le phénomène récurrent de la triche aux examens officiels de fin d'année, le premier responsable du secteur a déclaré que des « mesures coercitives strictes seront appliquées contre les tricheurs aux examens officiels finaux ».

Durant les 15 dernières années 225 millions dollars/an pour faire face aux catastrophes

Les dépenses publiques destinées à faire face aux catastrophes en Algérie, notamment les inondations, les séismes et les feux de forêt ont dépassé une moyenne de 225 millions de dollars/ans durant les 15 dernières années, a indiqué, samedi à Alger, le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane.

Dans une allocution à l'ouverture du Colloque international « Réduire le risque sismique : gouvernance et prospective », organisé par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, M. Benabderrahmane a souligné que 70 % de ce montant est des-

tiné à la réparation des dégâts des inondations. Bien que les inondations viennent en tête des catastrophes enregistrées en Algérie depuis 1950, les séismes étaient néanmoins les plus coûteux du point de vue économique, a fait observer le Premier ministre. Le coût économique des séismes avoisine les 10 milliards de dollars, alors que les pertes humaines sont estimées à 6.771 morts, avec 1,4 millions de sinistrés, selon les chiffres avancés par M. Benabderrahmane. Le colloque organisé sous le haut patronage du président de la République,

M. Abdelmadjid Tebboune, au Centre international de conférences (CIC) Abdellatif-Rahal, sous le thème « Réduire le risque sismique : gouvernance et prospective », se tient avec la participation de plus de 700 participants d'Algérie et de l'étranger.

Il se tient à l'occasion du 20e anniversaire du séisme dévastateur qui a frappé la wilaya de Boumerdes le 21 mai 2003. D'une magnitude 6,8 degrés sur l'échelle de Richter, le séisme de Boumerdes a fait d'importants dégâts humains et matériels (2.286 morts, 3.354 blessés, 1.263 disparus).

Raïna Raïkoum
Hamid Dahmani

Avant-hier, je cheminais tranquillement en solitaire, loin du tumulte du centre-ville sur une rue ombragée et tranquille, une voie pas trop fréquentée par les piétons, lorsque je fus accosté par un copain. Cheminant ensemble, on papotait du temps et des difficultés de la vie que rencontrent les retraités dans ces moments de « Tayhawenawdha » (de chute et de relèvement), tout en cassant du sucre sur le dos des spéculateurs et des inflationnistes responsables de notre mal-vie continue. Aussi, mon camarade n'arrêtait pas de parler de tout ce qui lui passait par l'esprit, de construire et de démolir des projets qui le hantent dans ses rêves farfelus. Le mec est un sacré parleur, farceur et un peu chouia perfide et quelque peu dissimulé. Sachant que je suis un passionné d'objets anciens, quelques fois, il me propose de vieux objets que je lui achète.

Ce jour-là, je sentis qu'il avait quelque chose à me proposer et à me rouler. Il glissa sa main dans sa poche pour la ressortir avec une belle montre rutilante, qu'il me présente pour la vente. Tu sais cheikh, au moment où j'ai acheté cette montre, wallah, j'ai tout de suite pensé à toi. Cette montre t'est destinée. Elle te sera très utile pour être à l'heure et à la date et être au top du temps. Mais que veux-tu que je fasse avec le top du temps, mon ami et de quel avenir tu me parles, sahbi, tu as oublié que je suis en retraite et que je n'ai que faire du temps et de sa précision, lui répondis-je. Tu sais cheikh, me dit-il, cette montre est un bijou de grande marque célèbre, elle est signée et réglée « aalachaa-ra » (fonctionne avec précision). Mon ami est un habile démarcheur invétéré, qui sait écouter ses produits vintage. Cheikh ! me dit-il, avec cette montre-bracelet à la main « t'zidifikenouss » (avec cette montre, tu vas gagner 50% d'élégance) et tu vas être dans l'air du temps.

Admire cette antiquité, son boîtier en métal brillant et regarde ce bracelet extensible facile à mettre au poignet, c'est une véritable bombe. Ecoute son tic-tac, c'est un régal pour l'ouïe. Tu me remercieras un jour pour cette belle affaire. Cheikh, ne rate pas cette occasion, car le temps ne revient jamais sur ses pas. Aller, prends-là mon ami ! Tu ne trouveras pas pareille montre avec tous ces éclats lumineux. Son design est splendide et son mouvement automatique est d'une finesse de la haute technologie de l'horlogerie. Je te la cède au meilleur prix.

C'est une production limitée que tu ne verras pas sur tous les poignets que tu croiseras. Elle marque l'heure et la date avec une grande précision. Regarde ce beau cadran incrusté avec des chiffres arabes comme il n'y en a pas. Aller, mon ami, décide-toi et je vais te faire un bon prix d'amitié. Cheikh, je sais que tu connais l'histoire et l'origine de l'horlogerie depuis son invention par les arabes. Pour te dire, qu'on raconte qu'au Moyen-Âge, alors que la civilisation arabo-musulmane était à son apogée, le calife Haroun al-Rachid avait offert une horloge au roi Charlemagne pour sceller l'amitié entre eux. Aussi, c'est presque dans ces circonstances historiques que je t'offre cette belle montre en signe d'amitié, le seul bémol, c'est que tu dois la payer rubis sur l'ongle.

La montre est un bijou de grande valeur aux yeux des collectionneurs et elle vaut ce qu'elle vaut. Je te remercie mon ami, lui dis-je, mais les montres elles sont toutes pareilles et j'en ai quelques-unes et c'est suffisant pour moi et pour ma passion, et je ne vais pas investir tout mon argent dans les montres. Il me répondit, mais cela n'est pas peine perdue, alors « bedel saa be saa » (change une montre par une autre montre), et tu seras un « montrophile » heureux toute ta vie...

Bordj Badji Mokhtar Reddition de trois terroristes

Trois (3) terroristes en possession d'armes se sont rendus, vendredi, aux autorités militaires du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar en 6ème Région militaire, indique samedi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

« Dans le cadre de la lutte anti-terroriste et grâce aux efforts des services de sécurité de l'Armée nationale populaire, trois (3) terroristes se sont rendus, vendredi 19 mai 2023, aux autorités militaires du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar en 6ème Région mi-

litaire », précise la même source. Il s'agit en l'occurrence des terroristes « Mellouki Habib » dit « Habib Allah » qui avait rallié les groupes terroristes en 2012, « Mellouki Sidia » dit « Abou Merayem » qui avait rallié les groupes terroristes en 2012 et « Mahri Belkheir », qui avait rallié les groupes terroristes en 2013.

« Ces terroristes qui activaient au sein des groupes terroristes dans la région du Sahel avaient en leur possession trois (3) pistolets mitrailleurs de type Kalashnikov, un (1) pistolet automatique calibre 7.65 mm, deux (2)

grenades défensives type F1, onze (11) chargeurs de munitions pour Kalashnikov, un (1) chargeur pour pistolet automatique, 295 balles de différents calibres et un émetteur récepteur », relève le communiqué. « Cette opération réitère la détermination de l'Armée nationale populaire à lutter contre le terrorisme et contre toute forme de criminalité et dénote des efforts consentis, sur le terrain, par nos Forces armées afin d'asseoir un climat de paix et de quiétude à travers l'ensemble du territoire national », conclut le MDN.

EL TARF

Pluies diluviales et inondations

Des précipitations quasi continues continuaient de s'abattre depuis plus de 36 h sur la région, suscitant de gros espoirs parmi la population et les agriculteurs, après des mois de sécheresse qui ont fait craindre le pire pour l'agriculture et les besoins en eau domestiques.



A. Ouelaa

En effet, ces pluies ont causé des remontées d'eau et des inondations dans de nombreuses communes.

Selon les services de la protection civile, des opérations de pompage d'eau et de secours ont été effectuées dans les communes d'El Kala, Ain Assel, El Tarf, Boutheldja, Ben M'hidi, Echatt, Drean et Chebaita Mokhtar.

L'eau a inondé de nombreuses routes à l'image de la RN 84 A à la sortie de la ville d'Echatt, sur la RN 44 à Sidi Kassi dans la commune de Ben M'Hidi sans parler des routes secondaires et

accès de nombreuses localités et agglomérations.

Les infiltrations d'eau dans les maisons ont endommagé literie et électroménager.

Les familles éprouvées par ces intempéries ont dû chercher refuge chez des proches ou des voisins. Selon le directeur des ressources en eau de la wilaya d'El Tarf, ces pluies sont bienvenues et vont avoir un impact important sur les ressources hydriques et l'agriculture.

Pour Saci Labadlia, président de la chambre de l'agriculture, les oueds sont gonflés à bloc et l'un des plus importants d'entre eux, en l'occurrence Oued Seybouse,

devrait certainement déborder et quitter son cours, comme c'est souvent le cas, à la sortie de Drean en allant vers Besbes où la RN 84 risque d'être inondée.

Enfin, dans les montagnes, les eaux dévalent à une grande vitesse, des torrents d'eau qui n'épargnent presque rien sur leur passage, à l'image des importantes chutes d'eau constatées à Sidi Trad dans la commune de Zitouna.

Les différents barrages de la région, après avoir atteint un seuil critique comme celui de Cheffia, ont retrouvé des couleurs avec les eaux de Oued Damous qui continuent de se déverser dans ce barrage.

KHENCHELA

Nouvelle saisie de psychotropes

Les éléments de la brigade de recherche et d'intervention relevant de la Sécurité de wilaya de Khencela ont saisi 13.440 capsules de psychotropes et arrêté six (6) individus, selon la cellule de communication de ce corps de sécurité.

L'opération a été réalisée suite à des informations parvenues

aux éléments de la brigade de recherche et d'intervention faisant état de la présence d'individus activant dans trois wilayas limitrophes à Khencela, qui étaient sur le point de transporter et de vendre une quantité de psychotropes dans le territoire de la wilaya.

Une enquête a été enclenchée ayant permis d'arrêter 6 in-

dividus en possession de 13.440 capsules de psychotropes dissimulées dans deux véhicules, a-t-on ajouté de même source, notant que 7 téléphones portables ont été également saisis.

Les mis en cause seront présentés devant les instances judiciaires compétentes, une fois l'enquête achevée.

SKIKDA

Un mort et deux blessés dans un accident de la route

Une personne est décédée et deux autres ont été blessées suite à un accident de la route survenu la nuit du vendredi au samedi sur le segment de l'autoroute Est-Ouest dans la commune d'Azzaba dans la wilaya de Skikda, a-t-on appris auprès de

la Protection civile de wilaya. L'accident s'est produit suite à un dérapage suivi d'un renversement d'un véhicule léger, entraînant le décès sur le lieu de l'accident d'une personne âgée de 38 ans et causant des blessures à deux autres, a précisé la Protection civi-

le. La dépouille a été transportée à la morgue de l'hôpital d'Azzaba, a noté la même source, ajoutant que les deux blessés ont été évacués vers la même structure de santé. Une enquête a été ouverte afin de déterminer les causes exactes de cet accident.

TOUGGOURT

Séisme de magnitude 3,5

Une secousse tellurique de magnitude 3,5 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée samedi à 10h32 dans la wilaya de Touggourt, indique un communiqué du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG).

L'épicentre de la secousse a été localisé à 33 km dans le sud-

ouest de Touggourt, précise la même source.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

1er dhout el qida 1444

| | | | | |
|----------|-------|-------|---------|-------|
| El Fedjr | Dohr | Assar | Maghreb | Icha |
| 03h52 | 12h45 | 16h35 | 19h56 | 21h32 |

GHARDAÏA

Le réseau d'électricité renforcé

Un programme de renforcement de la distribution de l'électricité durant la période estivale dans la wilaya de Ghardaïa a été mis en œuvre au titre de l'exercice 2023 par la Société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz-distribution), a indiqué un communiqué de la cellule de communication de la Société.

Un investissement additif de 143 millions dinars a été ainsi dégagé pour la concrétisation de ce programme dont l'objectif et de faire face à la demande croissante en électricité durant la période estivale aussi bien de la population que des secteurs d'activités économiques notamment l'agriculture, particulièrement en période estivale où la hausse est estimée annuellement à 10%, selon la même source.

Il s'agit ainsi de la réalisation d'un réseau de distribution de 30 Kilomètres de lignes électriques, à savoir 28 Kilomètres linéaires de lignes de moyenne tension (MT) et 2 kilomètres de lignes de basse tension (BT), ainsi que l'installation de deux nouveaux postes de transformateurs afin de renforcer et sécuriser l'alimentation en énergie électrique des localités de la wilaya, a détaillé le document.

Une enveloppe financière de plus de 602 millions de dinars a été déjà consacrée au début de

l'année en cours par la même société pour développer et améliorer l'efficacité énergétique et contribuer à dynamiser la croissance économique locale.

Cet investissement a permis de renforcer et d'étendre le réseau ainsi que la capacité de transport des lignes électriques existantes par la réalisation de 114,5 Km/linéaires, à savoir 73,5 Kilomètres de lignes de moyenne tension (MT) et 41 Kilomètres de basse tension (BT), ainsi que l'installation de six (6) nouveaux postes de transformateurs pour faire face à une forte expansion de la demande en énergie électrique en période de pointe et sécuriser l'alimentation énergétique dans les différentes localités de la wilaya, a-t-on ajouté.

La wilaya de Ghardaïa totalise 131.892 abonnés au réseau électrique et plus de 81.600 abonnés au réseau de gaz naturel soit un taux de couverture en électricité de 99,18% et 75,66% taux de pénétration de gaz naturel.

Elle dispose également de 5.287 Kilomètres linéaires de réseau électrique (moyenne et basse tension), de 2.887 postes de transformateurs en plus de 8 postes de départ, et plus de 1.529 Kilomètres linéaires de réseau de gaz naturel, ainsi que 16 distributeurs publics, selon les données de la Sonelgaz-Distribution.

ALGER

600 exposants attendus au Salon de l'agriculture

La 21e édition du Salon international de l'agriculture, de l'élevage et de l'agro-industrie "Sipsa Filaha" se tiendra du 22 au 25 mai au Palais des expositions Pins maritimes à Alger, selon les organisateurs. Pas moins de 600 exposants venus de 29 pays sont attendus à ce Salon qui ambitionne d'être "une vitrine" de rencontres des acteurs de l'agriculture afin d'échanger les expériences et présenter également les innovations et les évolutions enregistrées dans le secteur agricole, selon Amine Bensemmane, président du Salon.

Une délégation en provenance des pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) prendra également part à ce Salon qui reçoit le Sénégal comme invité d'honneur. Le concours "Africa Sipsa Innov Award-Sid Ahmed Ferroukhi",

est au programme afin d'encourager l'innovation au service de l'agriculture continentale. Le Salon abritera également la première édition des salons "Afrika agrofood" et "Djazaqua", a fait savoir M. Bensemmane.

"Afrika Agrofood" sera orienté vers la

transformation des matières premières agricoles, a-t-il indiqué, faisant savoir que cette rencontre sera également organisée à Dakar dès décembre prochain pour attirer les opérateurs algériens intéressés par la commercialisation de leurs produits agroalimentaires en direction de cette sous-région continentale. "Djazaqua" qui est dédié à la pêche et des productions halieutiques, pisciculture et aquaculture, "vient suite à une maturation incontestable du secteur de la pêche et des productions halieutiques et de son apport de plus en plus important dans le renforcement de la sécurité alimentaire de notre pays", a précisé M. Bensemmane.

Pas moins de 30.000 visiteurs professionnels sont attendus au salon "Sipsa Filaha" qui "s'inscrit en droite ligne avec le programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a mis l'accent sur la valorisation des produits agricoles en développant l'agro-industrie, l'innovation et l'agriculture intelligente, comme points focaux de la politique nationale agricole", a souligné M. Bensemmane.

BOUIRA

Un rallye pour sensibiliser les automobilistes

Onze véhicules ont pris part samedi à un rallye de "régularité" qui a débuté dans la matinée et organisé par la ligue de wilaya des sports mécaniques de Bouira sur une distance de 190 kilomètres, a-t-on appris auprès des organisateurs. Le coup d'envoi de cette course a été donné depuis le siège de la wilaya de Bouira avec la participation de 11 véhicules de sport avec comme objectif la sensibilisation des conducteurs au respect du code de la route, a indiqué Farid Kheddis, responsable à la direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya.

"Les participants vont parcourir une distance de 190 kilomètres en passant par Ain Lahdjar, Ain Laâlouï, Ain Bessam, Sour El Ghoulane, Dirah, Sidi Aissa, Taguedit, Bordj Khris, El hachimia, Ahl Laksar, puis El Asnam et Bouira", a précisé M. Kheddis à l'APS.

"Il s'agit également d'une virée touristique qui permettrait aux participants de découvrir les paysages dont jouissent les différentes régions de la wilaya de Bouira", a-t-il ajouté, précisant que ce rallye est organisé pour la troisième fois à Bouira par la ligue locale et la fédération nationale des sports mécaniques.

Certains promoteurs immobiliers font fi des lois et règlements

«La libération» des trottoirs squattés se poursuit à El Makarri



J. Boukraa

Une large campagne de lutte contre l'occupation des trottoirs et les extensions illicites a été effectuée en fin de semaine par les services communaux d'Oran et la commission de la santé, de l'hygiène et de la protection de l'environnement de la commune d'Oran et les services techniques de la délégation communale d'El Makarri, de la police de l'environnement et de l'urbanisme. L'opération a consisté à libérer des trottoirs illégalement occupés par des matériaux de construction, des plaques de métal... par certaines entreprises de construction et promoteurs immobiliers, ainsi que les commerces voisins, dans certains quartiers relevant de la délégation. Pire encore, lors de l'opération, il a été constaté qu'un des promoteurs immobiliers a délibérément détruit une bouche d'égout, la transformant ainsi en toilette pour les ouvriers. De plus, il a relié les canalisations d'égout aux canaux d'évacuation des eaux pluviales. Ces agissements témoignent d'un mépris flagrant des règles et des lois

en vigueur», a indiqué la commission de la santé, de l'hygiène et de la protection de l'environnement de la commune d'Oran. «Face à cette situation, la délégation communale prendra les mesures nécessaires. Elle se chargera du suivi de cette affaire et engagera des poursuites judiciaires à l'encontre des contrevenants. L'objectif est de les contraindre à rétablir les trottoirs et les voies dans leur état d'origine, conformément aux règles établies», ajoute la même source.

Au cours de cette opération, qui a touché 8 chantiers de construction, des routes et des commerces, plusieurs plaques de métal et obstacles ont été enlevés, permettant la libération de plusieurs trottoirs et portions de la voie publique. En dépit de l'interdiction légale, certains trottoirs étaient occupés de manière illégale et utilisés de manière abusive depuis plusieurs années. Il a également été constaté que certains trottoirs ont été endommagés, que des matériaux de construction et des plaques de métal ont été déposés sur les trottoirs, entravant ainsi la circulation des citoyens et les exposant à des dan-

gers, a indiqué la commission de la santé, de l'hygiène et de la protection de l'environnement de la commune d'Oran. Les mesures de sécurité et de sûreté n'étaient pas respectées, ainsi que d'autres violations. Des mesures administratives et juridiques seront prises contre les contrevenants, les obligeant à rétablir les trottoirs dans leur état initial. Ils seront également poursuivis en justice par les agents compétents, ajoute la commission qui a saisi cette occasion pour lancer un appel aux entreprises de construction pour respecter les règles et les procédures, en particulier en ce qui concerne le droit des citoyens aux trottoirs et aux routes, et à ne pas empiéter sur les espaces publics. Ces opérations se poursuivront progressivement et toucheront toutes les délégations municipales. Cette opération de libération des trottoirs se veut une démarche progressive et méthodique visant à améliorer l'espace urbain. Il s'agit d'une action visant à assurer la sécurité et le bien-être des citoyens, ainsi que pour promouvoir une meilleure qualité de vie dans ces quartiers.

Préparatifs de la saison estivale

Les plages de Bethioua et Arzew passées au peigne fin

K. Assia

En perspective de la saison estivale, la commission de wilaya entame, depuis plusieurs jours, des sorties d'inspection des plages autorisées à la baignade. Selon les services de la wilaya, la commission a inspecté les plages de Bethioua et Arzew pour la levée des réserves. Selon les mêmes sources, toutes les dispositions ont été prises par les deux communes pour offrir aux milliers d'estivants toutes les conditions pour un séjour agréable. A ce titre, des opérations d'aménagements et de nettoyage au niveau des plages et à l'intérieur du tissu urbain ont été entreprises par les services concernés. Des mesures ont été aussi prises pour le respect de la gratuité des plages, en sus des dispositions inhérentes aux adjudications pour la concession des parkings et des solariums sur les plages.

La semaine dernière, le wali d'Oran, M. Saïd Sayoud, avait présidé, au niveau du siège de la wilaya, une réunion du conseil de l'exécutif élargie aux chefs de daïra et les présidents des Assemblées, selon un communiqué de la cellule de communication de la wilaya. Cet exécutif a été consacré à l'étude de plusieurs points, notamment celui relatif aux préparatifs de la saison estivale.

À ce titre et selon les mêmes sources, cette réunion a permis de passer en revue les dispositions prises par chaque secteur impliqué dans ces préparatifs. Le wali d'Oran a insisté, lors de cette réunion, sur l'impératif de la bonne organisation de la saison estivale, notamment avec la gratuité des plages et l'introduction du tri sélectif au niveau des plages ainsi que l'éradication des rejets des eaux usées. Le chef de l'exécutif a insisté également sur l'importance du nettoyage des plages. Selon les services de la wilaya, le wali d'Oran a instruit la commission de wilaya chargée des préparatifs de poursuivre ses sorties tout au long du mois de mai dans le but de lever toutes les réserves enregistrées lors des précédentes sorties, notamment celles liées à l'hygiène, l'assainissement, l'éclairage public. Le chef de l'exécutif a réitéré ses ins-

ILS NOUS ONT QUITTES... HIER
ABDENOUR Ali, 87 ans, Oran
FARHAOUI Fodil, 67 ans, Oran
SENASNI Mounir, 76 ans, Oran
GUENDOUZ Bachir, 58 ans, Oran

Horaires des prières pour Oran et ses environs

1er dhou el qîda 1444

| El Fedjr | Dohr | Assar | Maghreb | Icha |
|----------|-------|-------|---------|-------|
| 04h13 | 13h00 | 16h48 | 20h09 | 21h42 |



Composées des représentants de plusieurs secteurs

Les commissions de lutte contre les MTH réactivées

D. B.

À l'instar des précédentes saisons estivales, un dispositif de lutte contre les maladies à transmission hydrique a été mis en place à travers l'ensemble des daïras d'Oran, indiquent les services de la wilaya. Selon les mêmes sources, ce dispositif qui concernera l'ensemble des communes de la wilaya, sera composé de neuf commissions de prévention et de lutte contre les maladies à transmission hydrique, les zoonoses et les intoxications alimentaires. Il s'agira, dans le cadre de ce dispositif, de renforcer les activités de base comme la surveillance épidémiologique des maladies à déclaration obligatoire, la surveillance des eaux, le contrôle de l'hygiène et de la salubrité des plages, etc.

L'autre cheval de bataille des commissions concerne la lutte contre les moustiques, les animaux errants (chiens et chats) et les rats.

Ces commissions mixtes présidées par les chefs de daïra sont composées de plusieurs membres représentant la Santé, l'Hydraulique, le Commerce, la Protection civile et la Sûreté entre autres, et sont chapeautées par une commission de wilaya présidée par le secrétaire général de la wilaya. Il est, également, prévu de renforcer toutes les activités de lutte intersectorielle et d'intensifier les actions d'information et de sensibilisation auprès des médias. Les contrôles en aveugle seront intensifiés dans les communes balnéaires.

Université Mohamed Ben Ahmed Oran 2

Un colloque national sur l'entrepreneuriat pour les jeunes diplômés

J. Boukraa

Les jeunes diplômés sont de plus en plus intégrés dans l'entrepreneuriat. Plusieurs dispositifs à l'aide à l'entrepreneuriat sont mis en œuvre en Algérie afin de stimuler et de booster la contribution des jeunes à la vie économique et sociale et devenir des entrepreneurs. Ces dispositifs leur ont permis de déclencher en eux une intention entrepreneuriale. Ainsi et dans le but d'encourager la culture entrepreneuriale chez l'étudiant, la faculté des sciences économiques, commerciales et sciences de gestion de l'université Mohamed Ben Ahmed Oran 2 «Belgaïd» en collaboration avec le laboratoire Ingénierie du développement durable, responsabilité de l'université et intégration sociale et l'équipe de recherche : l'insertion professionnelle et l'employabilité des diplômés, organisent un colloque national ayant pour thème «L'entrepreneuriat pour les jeunes diplômés : entre défis et opportunités». Selon le Dr Ouyahia Zoubida, présidente du colloque, plusieurs axes seront débattus lors de cette rencontre

prévue le 5 juin prochain à savoir «l'Innovation et culture entrepreneuriale chez l'étudiant, nouveau paradigme entrepreneurial : start-up, micro-entreprise, Freelancer et auto-entrepreneur, enseignement et entrepreneuriat, les Start-up dans le pays et le rôle des start-up dans le développement économique et le développement durable». «Ce colloque dans sa première édition s'intéresse essentiellement à des aspects d'ordre culturel et pédagogique (enseignement de l'entrepreneuriat), et de comprendre la signification exacte d'une start-up entre compréhension économique et juridique en Algérie», a-t-elle ajouté. Le colloque est aussi une occasion pour donner un aperçu des étapes importantes de la création d'entreprise (business plan, formes juridiques, assurances sociales, finances et fiscalité) et présentation du dispositif de soutien (incubateurs, coaching, financement, soutien à l'innovation) et d'aborder quelques exemples d'expériences nationales et internationales (histoires et témoignages d'entreprises réelles qui ont su relever le défi de la création d'une offre et de sa mise sur le marché).

Bethioua

Neuf passeurs arrêtés, des munitions et une embarcation saisies

K. Assia

Un réseau criminel composé de 9 individus activant dans l'organisation de traversées clandestines par mer a été démantelé par les éléments de la brigade de la gendarmerie de Bethioua. En effet, l'exploitation des informations et le travail de terrain ont permis aux enquêteurs d'identifier et d'arrêter ces passeurs qui étaient équipés de matériel destiné à l'embarcation clandestine à partir des côtes ora-

naises vers l'étranger. Sur les 9 individus arrêtés, quatre sont des repris de justice et un important équipement a été saisi à l'issue de cette opération à savoir une embarcation de plaisance, deux camions, deux véhicules, un montant de 98 millions de centimes, deux paires de jumelles et quatre cartouches. Une enquête a été ouverte par les services de la gendarmerie et les mis en cause ont été présentés au tribunal pour l'organisation de traversées clandestines et détention de munitions.

TLEMCEN

Le diabète chez les enfants inquiète



Le diabète insulinodépendant de l'enfant survient de plus en plus fréquemment et ceci, surtout dans la tranche d'âge 0-4 ans.

Khaled Boumediene

De nombreuses innovations thérapeutiques permettent ces dernières années d'améliorer l'équilibre de la maladie, de limiter les complications à long terme et d'améliorer la qualité de vie et l'autonomie du patient et de sa famille (autocontrôle glycémique, nouvelles insulines, pompe à insuline, monitoring en continu de la glycémie, insulinothérapie fonctionnelle, etc.).

Animant une communication sur la croissance et la prise en charge des enfants diabétiques à l'occasion de la 16e rencontre pédiatrique organisée récemment au département de pharmacie de la faculté de médecine de l'université de Tlemcen, le Pr. Bendeddouche du CHU de Tlemcen, a tiré la sonnette d'alarme sur la maladie auto-immune (diabète de type 1) qui touche de plus en plus des enfants et des adolescents. Mais, la cause de cette hausse du nombre de cas est encore mal connue selon ce président de l'association pour la promotion de la santé

de l'enfant Tlemcen (APSET). A ce titre, il a mis l'accent sur la prise en charge des enfants diabétiques en consultation, qui nécessite une éducation thérapeutique dès la découverte de la maladie puis reprise régulièrement en fonction des besoins et des aptitudes du patient et de son entourage.

Outre l'implication du personnel paramédical soulignée à cette occasion qui a vu la présence de Mourad Meghachou, recteur de l'université, Pr. Chakib Abi-Ayad, doyen de la faculté de médecine, ce spécialiste des maladies rénales, du diabète, de la croissance et de l'endocrinologie pédiatrique, a insisté sur «l'intérêt de l'éducation thérapeutique pour une meilleure adhésion, le recours aux nouvelles technologies exigées en matière de prise en charge de l'enfant diabétique, le dépistage précoce et le suivi des maladies rénales chez l'enfant, l'intérêt de la vaccination et l'application du schéma national et l'utilisation médicale rationnelle de la vitamine D chez l'enfant».

Plusieurs thèmes d'actualité liés à la thématique principale de la pédiatrie ont été abordés par d'éminents spécialistes lors de ces journées pédiatriques. On peut citer : «l'antibiothérapie en pratique de ville» (Dr Terki Hassaine), «l'annonce diagnostic» (Pr Niar Oran), «l'éducation thérapeutique» (Dr

Senouci), «la maladie rénale cystinose» (Dr Boutaba Alger), «comment aborder une gynécomastie chez le garçon?» (Dr Bouhraoua CHU Tlemcen), «la prise en charge de l'enfant hémophile au service de pédiatrie du CHU Tlemcen» (Pr Smahi et Dr Mahmoudi), «l'asthme» (Pr Bioud, Sétif), «l'épilepsie de l'enfant» (Pr Mekki, Alger), «le calcium et vitamine D5» (Dr Fouatiff de l'hôpital Bicêtre, Paris), «la vaccination» (Pr Smahi). En plus des ateliers pratiques interactifs concernant la prise en charge des maladies des enfants au quotidien animés lors de ces journées, une séance spéciale a été exclusivement consacrée aux puéricultrices et sages-femmes sur la prise en charge des nouveau-nés et nourrissons de la tranche 0-3 mois par le docteur Sadi du CHU de Blida. A noter que les participants ont émis le voeu de l'organisation de campagnes nationales d'information sur le dépistage du diabète chez l'enfant et l'adolescent. Ce dispositif de sensibilisation à destination du grand public et des professionnels de santé vise selon eux à réduire de façon significative le nombre de diagnostics tardifs de diabète chez les plus jeunes. Ils souhaitent avant tout sensibiliser les familles aux symptômes qui doivent les alerter et les amener à consulter un médecin.

Plus de 900 comprimés psychotropes saisis, 4 arrestations

Les éléments de la sûreté de wilaya de Tlemcen ont réussi, dernièrement, à saisir 940 comprimés psychotropes, et 89 grammes de kif traité avec l'arrestation de quatre individus, a indiqué, samedi, un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

La première opération a été menée par les éléments de la brigade de lutte contre les stupéfiants, relevant du service de wilaya de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Tlemcen, suite à l'exploitation d'informations selon lesquelles deux individus étaient suspectés de détenir de la drogue et des psychotropes en vue de les revendre au niveau de la ville de Tlemcen.

Lors de la perquisition du domicile

de l'un des deux suspects, les policiers ont saisi 793 comprimés psychotropes et 89 grammes de kif traité, ainsi qu'un cachet de médecin falsifié et des ordonnances médicales, en plus d'une somme de plus de 70.000 dinars provenant des revenus de ce trafic, avec l'arrestation des deux suspects, a indiqué la même source.

La même brigade a mené une seconde opération au niveau de la commune de Hennaya, suite à des informations faisant état d'un individu (28 ans) détenant des psychotropes à son domicile sis dans la même collectivité locale, où les policiers ont saisi, après perquisition du domicile, 87 comprimés de psychotropes et deux flacons contenant une substance psychotro-

pe sous forme liquide, selon le même communiqué, ajoutant que ce troisième suspect a été arrêté.

La troisième opération a été menée par les éléments de la police judiciaire de la sûreté de daïra de Sebdou, relevant de la sûreté de wilaya de Tlemcen, suite à une patrouille de police au niveau du centre urbain, qui s'est soldée par l'arrestation d'un individu, la trentaine, en possession de 60 comprimés psychotropes, a-t-on indiqué.

Des procédures judiciaires ont été engagées contre les 4 suspects, qui ont été présentés devant les instances judiciaires compétentes, sous l'accusation de détention de produits pharmaceutiques aux effets psychotropes en vue de les revendre, a indiqué la même source.

Saisie de psychotropes près d'un lycée à Mohammadia

Belkacem Mohamed

Les services de sécurité sont présents aux abords des établissements scolaires, non seulement pour protéger les élèves, et aussi pour les prémunir des tentations de la con-

sommation de la drogue. C'est ainsi qu'aux alentours d'un lycée à Mohammadia, des policiers en civil ont démasqué deux individus, sans cartables, qui se sont infiltrés au milieu des lycéens pour leur proposer des comprimés psycho-

tropes. Après une fouille corporelle des mis en cause, plusieurs plaquettes contenant 70 gélules ont été découvertes dissimulées. Après les procédures judiciaires, les mis en cause ont été présentés devant la justice.

BÉNI-ABBÈS

Des jeunes exposent leurs préoccupations

L'examen des préoccupations des jeunes a été au centre des assises consultatives ouvertes, jeudi dans la wilaya de Béni-Abbès, par le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ).

Ciblant les différentes composantes de la jeunesse, étudiants, promoteurs des start-up, porteurs de projets, artisans, chômeurs, pensionnaires de la formation professionnelle, adhérents d'associations et de clubs et les personnes aux besoins spécifiques, ces assises, lancées depuis la commune d'Igli, seront consacrées à l'examen des problèmes auxquels fait face la jeunesse locale, a indiqué le membre du CSJ de Béni-Abbès, Mohamed Amine Kihal.

La première séance d'Igli, à laquelle ont assisté les autorités locales, a été mise à profit par les jeu-

nes locaux pour soulever une série de questions afférentes aux secteurs de la Santé, l'Education nationale, l'Emploi, la Culture et des Sports, dont certaines résolues et d'autres à soumettre aux commissions spécialisées du CSJ. Le même responsable qui a fait savoir que ces préoccupations ont été prises en charge, a relevé que ces assises se poursuivront au 27 mai pour cibler les jeunes des différentes communes de la wilaya.

Approchés par l'APS, de nombreux jeunes ont salué cette initiative qui donne l'espoir, ont-ils dit, de voir leurs préoccupations résolues, notamment celles liées à la dotation de la région en structures sportives et récréatives, l'amélioration du service public, le transport et la prise en charge des personnes aux besoins spécifiques.

MOSTAGANEM

La valorisation des ressources naturelles en question

Les participants au colloque scientifique sur "la valorisation scientifique des ressources naturelles: l'arganier et le moringa", organisé en fin de semaine à Mostaganem, ont souligné l'importance d'approfondir les recherches scientifique et technique sur les vertus nutritionnelles et thérapeutiques de ces deux arbres rares et de développer leurs usages industriels et médicinaux. L'universitaire et chercheuse spécialisée en biologie végétale à l'Ecole supérieure des sciences biologiques d'Oran, Mimoun Asmaa, a indiqué que cette journée scientifique, qui s'inscrit dans le cadre de la convention conclue entre l'Ecole supérieure et la Fondation méditerranéenne pour le développement durable "Djannatou El Arif"

vise à sensibiliser une cinquantaine d'étudiants et de chercheurs à l'importance des ressources naturelles et leurs bienfaits nutritionnels et thérapeutiques, en les incitant à effectuer des projets de recherche sur l'arganier et le moringa situés dans cet espace depuis 2002.

Deux études sur les bienfaits thérapeutiques des feuilles de l'arganier et des composants chimiques de cette espèce végétale, présente dans la wilaya de Mostaganem, et son adaptation à l'environnement local et ses usages alimentaires et thérapeutiques, ainsi que sur le moringa ont été présentées lors de cette rencontre, a ajouté la même intervenante.

Boukhari Nabila, professeure de nutrition et de santé à la même Ecole supérieure, a souligné que les études sur les effets nutri-

tionnels et thérapeutiques de l'arbre Moringa sont nouvelles, en particulier sur les personnes atteintes de diabète et d'hypertension, et les études axent sur la possibilité d'utiliser la poudre de Moringa dans le régime alimentaire régulier.

Pour sa part, le chercheur Benhaddar Smail a souligné que des études sur les feuilles de l'arganier ont montré la présence d'un grand taux d'antioxydants, qui ont un rôle dans le retardement du vieillissement cellulaire, la régénération de la peau, en plus de sa qualité nutritionnelle, sa résistance aux intoxications et d'autres avantages qui s'ajoutent aux bienfaits connus de l'huile d'argan.

Des recherches sur les feuilles de l'arbre Moringa, utilisées dans plusieurs pays pour lutter contre la malnutrition et le manque de certains éléments nutritifs, ainsi que dans l'aspect thérapeutique du diabète, de l'hypertension artérielle et du cholestérol, ont montré l'importance de ce type de plante dans l'alimentation, les industries pharmaceutiques et cosmétiques, a souligné le chercheur Brahim Hakima.

Cette journée scientifique a été organisée à l'initiative de l'Ecole Supérieure des Sciences Biologiques d'Oran et de la Fondation méditerranéenne pour le Développement Durable, à l'occasion de la Journée internationale de l'Arganier, qui coïncide avec le 10 mai de chaque année, et a été l'occasion de souligner les efforts des organisateurs dans la préservation de la diversité biologique et des ressources naturelles.

AIR ALGÉRIE



VOLS NATIONAUX

Vol Départ

DIMANCHE

Oran - Alger 08h15
Oran - Alger 10h45
Oran - Alger 17h15
Oran - Mecheria 08h00
Oran - Tindouf 11h05
Oran - Adrar 12h20

LUNDI

Oran - Alger 08h30
Oran - Alger 09h35
Oran - Alger 14h25
Oran - Constantine 08h00
Oran - Adrar 10h20
Oran - Annaba 13h15
Oran - Béchar 13h30

MARDI

Oran - Alger 08h00
Oran - Alger 12h25
Oran - Alger 17h00
Oran - Constantine 08h35
Oran - Adrar 12h05

MERCREDI

Oran - Alger 08h15
Oran - Alger 16h45
Oran - Alger 17h15
Oran - Elbayadh 07h15
Oran - Bechar 10h15
Oran - Timimoune 11h00
Oran - Constantine 11h45
Oran - H.Messaoud 15h55

JEUDI

Oran - Alger 08h15
Oran - Alger 10h05
Oran - Alger 17h00
Oran - Ouargla 08h00
Oran - Tamanrasset 09h00
Oran - El Oued 13h20
Oran - Annaba 14h35
Oran - Adrar 15h45

VENDREDI

Oran - Alger 08h15
Oran - Alger 10h35
Oran - Alger 17h00
Oran - Timimoun 08h00
Oran - Tindouf 09h00
Oran - H. Messaoud 14h30

SAMEDI

Oran - Alger 08h15
Oran - Alger 10h50
Oran - Alger 17h00
Oran - Béchar 08h10
Oran - Annaba 13h20
Oran - Ghardaïa 14h00

TRAIN - SNCF



DÉPART ARRIVÉE

----- ORAN - ALGER -----

06h10 11h25
08h00 12h00
10h00 14h09
12h30 17h54
15h45 19h46

----- ALGER - ORAN -----

06h10 11h25
08h00 12h00
10h00 14h09
12h30 17h54
15h45 19h46

ORAN - ARZEW

05h30 06h18
08h30 09h18
13h40 14h28
17h05 17h53

ARZEW - ORAN

06h30 07h22
09h30 10h18
15h00 15h48
18h30 19h18

ORAN - Aïn Témouchent

08h10 09h15
13h30 14h35
17h02 18h07

Aïn Témouchent - ORAN

05h57 07h04
09h20 10h24
14h40 15h44

ORAN - TLEMCEN

12h50 15h12
16h00 18h32

TLEMCEN - ORAN

05h40 08h09
10h00 12h22

TLEMCEN - MEGHNAIA

17h00 18h23

MEGHNAIA - TLEMCEN

06h00 07h24

ORAN - SBA

17h10 18h32

SBA - ORAN

05h30 06h47

ORAN - CHLEF

16h15 18h35

CHLEF - ORAN

06h50 09h16

ORAN - RELIZANE

17h30 19h03

RELIZANE - ORAN

05h45 07h32

ORAN - SAIDA

15h20 17h59

SAIDA - ORAN

07h00 09h42

ORAN - BECHAR

10h20 17h11

BECHAR - ORAN

06h15 13h10

THEATRE LA FOURMI
HOTEL LIBERTÉ - ORAN

YACINE ELKHALDI

Vendredi 09 juin 2023

AU THÉÂTRE LA FOURMI

PRIX D'ENTRÉE : 1500 DA INFOLINE : 0770 60 49 63

► Vendredi 09 juin à 19h30
Réservation : 0770 60 49 63

THÉÂTRE RÉGIONAL D'ORAN

► Mardi 23 mai à 15h (Théâtre enfant)
► Vendredi 26 mai à 16h (Théâtre enfant)

«Mimou et ses amis»



Par : théâtre régional d'oran

► Jeudi 25 mai à 18h
Variété musicale

Par : les amis de l'environnement et de l'énergie renouvelable

► Samedi 27 mai à 14h
Fête caritative

Par : comité national de la prévention de la corruption

► Mardi 30 mai à 15h (Théâtre enfant)
Don quichotte de la manche



Par : Coop/ el machaal de Sidi Bel Abbes

INSTITUT FRANÇAIS

Spectacle musical et théâtral L'ENDORMI



► Mardi 23 mai à 16h à l'IF d'Oran

► Samedi 27 mai à 18h à l'IF Constantine

Victoire a dix ans. Son frère Isaac a quinze ans. Isaac c'est le boss du quartier, celui qui cogne et ne rate jamais sa cible. Mais depuis quelques jours il paraît qu'Isaac se repose. Les bastons ça épouse pense Victoire.

MÉTÉO

AUJOURD'HUI DEMAIN

ORAN

Nuageux Max.27-Min.16 Orages Max.21-Min.14

MOSTAGANEM

Très nuageux Max.27-Min.18 Orages Max.24-Min.17

TLEMCEN

Orages Max.24-Min.11 Pluie Max.13-Min.10

MASCARA

Pluie Max.26-Min.12 Pluie Max.21-Min.12

TIARET

Averses Max.23-Min.9 Pluie Max.23-Min.5

CHLEF

Ensoleillé Max.30-Min.18 Orages Max.24-Min.16

BÉCHAR

Vent Max.30-Min.14 Vent Max.25-Min.13

ALGER

Averses Max.21-Min.14 Orages Max.20-Min.14

CONSTANTINE

Averses Max.21-Min.10 Orages Max.21-Min.11

ANNABA

Averses Max.21-Min.11 Averses Max.24-Min.15

CINÉMATHÈQUE D'ORAN

| | |
|--|---|
| | ► Dimanche 21 mai -14H00: 300 -16H : I am nember four |
| | ► Lundi 22 mai -14H00 : Van Helsing -16H00 : THOR |

COTATIONS HEBDOMADAIRE

| Billets | Achat(DA) | Vente(DA) |
|---------|-----------|-----------|
| 1 USD | 133,14 | 141,26 |
| 1 EUR | 146,85 | 155,84 |
| 1 GBP | 167,24 | 177,49 |
| 100 JPY | 98,83 | 104,89 |
| 1 CHF | 150,18 | 159,42 |
| 1 CAD | 97,88 | 103,89 |
| 1 DKK | 19,75 | 20,95 |
| 1 SEK | 12,97 | 13,77 |
| 1 NOK | 12,41 | 13,18 |
| 1 AED | 36,25 | 38,47 |
| 1 SAR | 35,50 | 37,67 |
| 1 KWD | 434,38 | 461,19 |
| 1 TND | 44,27 | 44,71 |
| 1 CNY | 19,54 | 19,54 |

COURRIER EXPRESS

EL MOUNAKASSA EL DJAZAÏR

Tél : 0560 06 95 01 / 0560 06 95 03
0560 05 60 00 / 0559 70 26 61

KAZI TOURS

----- ALGER -----

-Bab Ezzaoura: 0770 91 38 06

0560 27 51 59 / 0560 91 40 67

-Aïn Naâdja : 0770 616532 / 0560 270009

-Gare Routière Kharrouba : 0770347421

----- ORAN -----

Oran: 0770 61 65 31 / 0560 27 54 02

0770 33 91 32 / 0770 33 91 14

Saida : 0560 90 86 18 / 048 41 31 57

Mascara : 0



DE NOTRE ENVOYÉ
SPECIAL À CANNES :
TEWFIK HAKEM

Fawzi Bensaïdi n'est pas Aki Kaurismäki et en core moins Elia Suleiman, mais avec son dernier film Déserts, se dessine une filiation avec les maîtres de l'absurde qui n'est pas du tout déplacée. Comme les deux illustres metteurs en scène, respectivement finnois et palestinien, le cinéaste marocain aime à manier les codes de l'humour pour rendre compte des situations les plus désespérées. Comme eux, il porte un amour infini (et contagieux) aux personnages de ses films.

Les protagonistes principaux de son dernier opus sont deux agents de recouvrement qui sillonnent, avec leur voiture pourrie, les villages du Rif marocain où les habitants sont tous plus ou moins surendettés. Quitte à leur extorquer leurs derniers biens, chèvres chétives ou tapis usés, les deux pauvres gus en costume se font violence pour faire ce qu'ils doivent faire, car eux-mêmes sont sous la pression d'une patronne qui les menace de licenciement. Pauvres vs pauvres, les précarisés contre les exclus.



Sans rien céder à sa courageuse charge politique, ce film poétique et nuancé nous fait l'honneur de ne jamais verser dans le mélo social et lacrymal si cher aux cinématographies du Maghreb et, sans se noyer non plus dans la marre-y'en a marre- des films de dénonciation.

Entre les deux agents pressurés et les montagnards du Rif, le film Déserts va bien au-delà de la critique du nouvel ordre économique mon-

dial, il multiplie à travers des scènettes presque toutes réussies des histoires de vie et d'humanité, et offre à chacun des personnages sa part de rêves et de mystères.

S'il emprunte parfois la veine métaphysique de son cousin algérien Abou Leïla, réalisé par Amine Sidi Boumediene, le film de Fawzi Bensaïdi, riche en rebondissements, reste néanmoins singulier dans sa manière de nous étonner aussi efficace-

ment que calmement, sans jamais passer par la case esbroufe. Ainsi, un autre film s'invite dans le film, une histoire d'amour et de vengeance digne d'un western spaghetti. En orchestrant des boucles narratives originales qui lui permettent de bifurquer d'un genre à l'autre, le réalisateur marocain nous entraîne dans son road-trip sans jamais nous perdre. Tant mieux, car dans le désert, personne ne nous entendra crier.

CANNES À TOUTE HEURE (2/6) LE MEKTOUB D'INDIANA JONES ET L'ARCHE PERDUE DE NOTRE JEUNESSE

CHRONIQUE DES HUMEURS DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL

• **08H30** Qu'il vente ou qu'il pleuve, ou les deux à la fois comme c'est le cas présentement, pour rien au monde tu n'auras raté le dernier Indiana Jones. L'archéologue au fouet, c'est l'archi-héros de ton enfance (1), et de ton adolescence (2), et de ta jeunesse (3), c'est le graal de ton passé simple et imparfait, le repère de ta vie d'avant le déluge (4).

Tu craignais le pire en même temps, car ce cinquième volet de la saga entamée en 1981 est également le premier à n'être ni réalisé par Steven Spielberg ni co-écrit par George Lucas, Disney ayant racheté la licence, et puis à 80 ans, Harrison Ford, qui a reçu dès son arrivée à Cannes une Palme d'honneur qui sent le sapin, arrivera-t-il à t'émuvoir comme lorsqu'il était jeune et fort et toi très jeune et très chétif ?

• **11H00** Euréka, ce film est tout simplement génial, peut-être le meilleur des 5 réalisés en 40 ans ? Attention, tu es un des rares journalistes à trouver excellent Indiana Jones et le cadran de la destinée. Aux collègues interloqués devant ton enthousiasme sincère, tu persistes et signe en arguant que cet ultime opus offre tout ce qu'on attend de lui (action, humour, scènes grandioses). Non seulement ce voyage spatio-temporel (de New York à Tanger en passant par la Sicile et Grèce) temporel (de nos jours jusqu'à la Syracuse antique), t'a emporté et réconforté, mais il t'a aussi profondément touché. Car oui, insistes-tu, c'est un film plus profond qu'il n'y paraît, puisqu'il s'agit aussi d'une réflexion sur le temps qui passe sans passer vraiment. Les scènes où les effets spéciaux rajeunissent d'une manière bluffante Indiana Ford alternent avec d'autres où Harrison Jones est vieux et fripé, comme nous

tous aujourd'hui. Rétrospectivement, tu es fier d'avoir partagé une pause clope au dîner d'ouverture avec celui qui tient le rôle du méchant dans Indiana Jones et le cadran : Mads Mikkelsen. Reste la question fondamentale que les satanés transhumanistes ne se posent jamais. Si on avait le pouvoir de défier les lois de la nature, par exemple pouvoir revenir dans le passé pour rectifier ce qu'il y a lieu d'être, est-ce que la vie aurait encore un sens ? La réponse du Blockbuster 2023 est que si le Mektoub ne nous appartient pas, ce n'est pas plus mal au fond; ta culture étant ce qu'elle est, c'est ce que tu penses aussi, tes collègues te laissent à tes délires et croyances pour ne pas rater le dernier film fleuve introspectif du Turkish Nuri Blidge Ceylan.

• **14H00** Et maintenant que tu t'es bien moqué d'eux, sur toutes ondes et à longueur de colonnes, comment comptes-tu faire pour aller au grand stand des wahabites où les repas sont servis gratuitement fissabil MBC ? Tu as essayé de te faire passer d'abord pour Ahmed Bedjaoui, délégué du Festival d'Alger et ça n'a pas marché. Puis, tu es revenu à la charge en te présentant sans vergogne comme Nabil Djedouani, seul chaouï activant de loin pour les Rencontres kabyles du cinéma à Bgayet, là aussi, rien à faire. Dans les deux cas, dis-tu, c'est la faute à la différence d'âge (pas encore assez vieux pour être crédible en Bedjaoui, plus du tout moyennement jeune pour incarner Djedouani), surtout pas assez de moyens pour se payer une cure numérique de jouvence à la Indiana Jones. Finalement, tu as pu t'incruster en te faisant passer pour Hind O'lala, la prochaine directrice artistique du prestigieux Festival d'Imadghassen. Pour être crédible dans ce rôle de composition, tu n'as pas arrêté de faire des selfies, y com-

pris avec les agents de sécurité. Tout cela pour arriver à la table des victuailles et ne trouver que des dattes moisies et du thé amer à l'eau polluée.

• **20H00** Dîner de la presse au Café des Palmes. Tu fais partie des rares privilégiés invités, ça méritait tout le précieux temps consacré au repassage de ta chemise et l'attention déployée pour dissimuler les taches avec ton badge d'accréditation de luxe.

Entrée : carré de burrata accompagné d'un velouté rafraîchi de petits pois et de confit de pamplemousse. Plat : Pavé de bar confit à l'huile d'olive vierge de légumes kumquat et pepe bucati. Dessert : Finger de chocolat noir acarigua craquant au sarrasin, gelée de cerise et sorbet de cassis. Au menu de vos discussions, avec Antoine Decaunes, Augustin Trapenard, Daphné Bürki et leurs équivalents du monde entier, vos petits malheurs de journalistes malmenés par l'industrie. Augustin, qui fait des interviews pour Brut, racontait comment une production voulait couper de son interview les propos d'Adèle Exarchopoulos soutenant la rebelle Adèle Haenel, de ton côté, tu t'es plaint de l'attaché de presse de Omar la Fraise, qui a tout de suite capté que tu n'as point aimé le film. Du coup, il t'interdit l'accès au réalisateur (tu t'en fous royalement), il refuse de te donner un carton d'invitation pour la fête du film (tu t'en fous beaucoup moins) et il fait barrage avec son armée d'assistantes pour que tu ne puisses pas rencontrer l'actrice du film, la seule algérienne d'Algérie à Cannes, Meriem Amiar. Ambiances !

• **MINUIT MOINS 3** Deux cinéastes algériens (au moins) sont à Cannes. Sofia Djama et Salah Issâd. Comme ton temps est précieux, tu ignores la première et tu donnes rendez-vous au second à la fête de Omar la Fraise. Coucou, c'est moi Hind O'lala, me rejoîlă.

QUENTIN TARANTINO FEL HOUMA

Autour de quelques classiques du cinéma hollywoodien, discussions entre le célèbre cinéaste américain par ailleurs grand cinéphile et quelques cinémaïques algériens méritants. Aujourd'hui, Orange mécanique de Stanley Kubrick, sorti en 1971.

PAR QUENTIN TARANTINO (*)
ET RYM MOKHTARI (**)

RYM MOKHTARI : «Je ne me rappelle pas quand j'ai vu Orange Mécanique pour la première fois. Ça m'étonnerait qu'il soit passé à la télé algérienne. Probablement emprunté à la vidéothèque, parce que l'affiche du film sur la cassette VHS, c'est le genre d'image qui m'aurait attirée. A l'époque, je n'avais pas l'habitude de retenir le nom des réalisateurs, donc Kubrick ne voulait rien dire pour moi. Je n'avais pas lu le livre, je ne connaissais pas l'acteur. J'étais trop jeune ou trop bête pour comprendre «de quoi parlait le film». Il a frappé mon esprit d'ado parce que je n'avais encore jamais vu de films comme ça. Ça ne racontait pas une belle histoire, aucun personnage (et certainement pas ce petit con d'Alex) ne généreraient le moindre sentiment de sympathie, je n'y décelais aucune morale à en tirer, tout était moche et détestable. Mais c'était sacrément intriguant... dès les premières images, les tables du Moloko, le vocabulaire bizarre, les costumes des drôus, ce mélange de décor seventies qui m'était familier par les vieux magazines qu'on gardait à la maison et d'objets design aux couleurs criardes. Ça ressemblait à un de ces rêves dérangeants dont on sent qu'ils recèlent un sens caché sous un fatras de symbolique tarabiscotée. Le genre de rêve qu'on fait quand on est ado, qu'on pense trop au sexe sans l'avoir jamais pratiqué et qu'on est souvent en colère contre tout et tout le monde. Alors bon, plus tard, Kubrick et sa virtuosité cinématographique, bien sûr. J'ai vu tous ses films, bien sûr. Et réfléchi et analysé et décortiqué et on pourrait en parler, mais je préfère garder ce souvenir très sensoriel, très physique et psychique et pas du tout intellectuel, de ce film qui m'a mise très mal à l'aise en ne me laissant pas comprendre mais en exigeant de moi de ressentir des choses même désagréables. Sur tout désagréables. Et c'est ça aussi le grand cinéma».

QUENTIN TARANTINO : «Le Nouvel Hollywood de la première moitié de la décennie soixante-dix semble avoir voulu tester les frontières à la fois de sa liberté acquise de fraîche date et du type de films qu'il était permis de traiter. Et c'est pour ça que les amoureux du cinéma aiment encore découvrir ces films aujourd'hui. Mais ceux qui allaient de temps en temps au cinéma ne faisaient pas la différence entre le Nouvel et le Vieil Hollywood, et n'habitaient pas à New York, ni à Los Angeles ou San Francisco, ni non plus sur un campus, tout ce qu'ils savaient, c'est que quand on allait voir un film, on avait quand même envie de le comprendre. Ont-ils compris 2001 l'Odyssée de l'espace ou Orange Mécanique de Kubrick ? Et Catch 22 ? Et Brewster McCloud ? Et Petits meurtres sans importance ?

Sans critique pour leur dire quoi en penser, ont-ils compris Cinq pièces faciles ?

Ont-il compris de travers Joe, c'est aussi l'Amérique ? Quand tu vas voir un film, tu as envie d'apprecier le héros.

Aimes-tu Jeff Bridges et Sam Waterston dans Rancho Deluxe ? Bien sûr que non, ce sont des connards ! Dans Shampoo, Warren Beatty dans le rôle de George Roundy est-il un héros ? Je ne me moque pas des gens à l'époque qui ne pigaient pas. Je me moque des gens d'aujourd'hui. J'ai projeté Shampoo à une scénariste lauréate d'un Oscar qui ne l'avait jamais vu, et à la fin, sa réaction a été : «Donc, c'est juste l'histoire d'un gars qui essaye d'ouvrir un salon de coiffure ?». Et oui, je m'en paye une bonne tranche aux dépens de Callie Khouri, mais elle n'est pas la seule à dire ça.

Ceux qui allaient au cinéma de temps en temps savaient qu'on parlait plus crûment qu'avant dans les films, mais ça ne voulait pas dire qu'ils étaient prêts pour La dernière Corvée. Ils savaient que les films étaient à présent plus violents. Ça leur plaisait que Cent dollars pour un shérif soit plus âpre qu'un western habituel à la John Wayne, ils aimaient le réalisme de la rue de French Connection, ils aimaient que Dustin Hoffman refuse à un moment donné de se faire marcher sur les pieds et prenne les armes dans Les Chiens de paille, ils aimaient que l'inspecteur Harry bute les Black Panthers tout en mangeant son hot-dog, mais ça ne voulait pas dire qu'ils étaient prêts pour la gorge tranchée dans La Horde sauvage ou la scène singing-in-the rain d'Orange mécanique...

(*) Les propos de Quentin Tarantino sont extraits de son livre «Cinéma spéculations» (Flammarion) publié cette année, un très beau recueil de textes sur les films qui ont marqué le réalisateur américain, ouvrage que tous les cinéphiles de plus de 40 ans devraient impérativement lire.

(**) Professeur aux Beaux-Arts d'Alger, autrice de bandes dessinées à ses très rares heures perdues, Rym Mokhtari, cinéphile exigeante, a fait son entrée dans le monde du cinéma algérien en réalisant l'affiche du documentaire El Oued (2014) de Abdourahman Zahzah.

CAN-2023 (U17)

Le président de la CAF encense l'Algérie

Le président de la Confédération africaine de football, Patrice Motsepe, a exprimé une nouvelle fois sa reconnaissance à l'Algérie, pour son accompagnement et son encouragement pour le football africain à travers l'organisation des compétitions continentales, à l'issue du match de classement remporté par le Burkina Faso devant le Mali pour le compte de la 14e CAN-2023 des moins de 17 ans (U17), disputé au stade du 19 mai 1956 d'Annaba. «La CAF et le football africain sont très reconnaissants à l'Algérie d'avoir réussi l'organisation de la CAN des moins de 17 ans et auparavant le CHAN des joueurs locaux. Je tiens à adresser mes remerciements au gouvernement algérien pour son accompagnement et son encouragement pour le football africain. L'Algérie poursuit son assistance à toutes les catégories juvéniles en les plaçant dans les meilleures conditions» a déclaré Motsepe à l'issue de la cérémonie de remise des médailles de bronze aux cadets de Burkina Faso. Le responsable sud-africain a présidé à Annaba la cérémonie de remise des médailles à l'issue du match de la 3e place. «La compétition s'est déroulée dans les meilleures conditions dans un pays où le peuple adore le ballon rond. L'Algérie a prouvé qu'elle reste un pays de football par excellence, et capable de relever les défis dans les grandes manifestations sportives» a-t-il ajouté. Concernant le choix du pays qui aura l'honneur d'organiser la CAN des éditions 2025

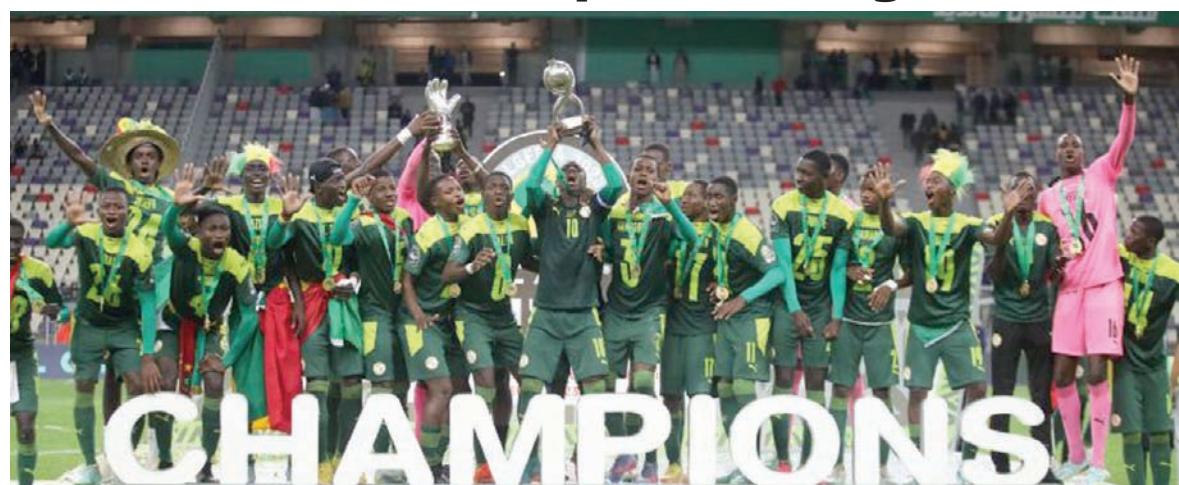


et 2027, le premier responsable de l'instance africaine de football a indiqué «qu'il existe une commission indépendante qui visite et inspecte les infrastructures sportives des pays ayant déposé leurs candidatures à l'instar de l'Algérie, du Bénin et du Maroc» en soulignant que le choix du pays organisateur se fera avec transparence, et qui sera à la hauteur de l'évènement sur tous les plans».

Pour rappel, l'Algérie s'est portée candidate pour l'organisation de l'édition-2025, après la décision de la CAF de retirer l'organisation à la Guinée en raison du retard enregistré dans la réalisation des différentes infrastructures. L'Algérie est candidate à l'organisation de la CAN-2025 avec le Nigeria et le Bénin (dossier commun), la Zambie et le Maroc. Le bureau international chargé de visiter les installations sportives des pays candidats avait clôturé sa visite le 29 mars en Algérie après s'être rendu aux stades

Miloud Hadefi (Oran), Chahid Hamlaoui (Constantine), Douéra, et Nelson Mandela (Alger) et Mustapha Tchaker (Blida). Par ailleurs, la CAF avait annoncé, fin avril que l'Algérie s'est portée également candidate pour l'édition-2027 en compagnie du Botswana d'Egypte et le binôme: Kenya - Ouganda-Tanzanie. Selon la même source, le 23 mai 2023 sera la date limite à laquelle les associations membres doivent soumettre leur candidature finale y compris tous les documents de candidature et d'accueil (accord cadre, accord avec les villes hôtes, garanties gouvernementales, etc.) qui doivent être dûment signés. Les visites d'inspection des pays candidats pour l'organisation de la CAN 2027 s'étaleront du 1er juin au 15 juillet 2023, indique la CAF. Le choix du pays organisateur de la CAN-2025 sera connu avant le mois de septembre, alors que la date du choix du pays de l'édition-2027, n'a pas été divulguée.

Finale Consécration pour le Sénégal



M. Zeggai

Finalement, c'est le Sénégal qui a eu l'honneur de succéder au Cameroun dans cette compétition continentale des U 17, dans une finale épiquement disputée et qui a tenu toutes ses promesses. Une finale rehaussée par la présence du ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, le président de la CAF, Dr Patrice Motsepe et le président de la FAF, Djahid Zefizef et de plusieurs officiels de la CAF. A noter que cette rencontre a été précédée d'une cérémonie de clôture grandiose sous le thème «he African dream» (Le rêve africain), dont le coup d'envoi a été donné par l'orchestre de la Garde républicaine.

A propos du match proprement dit, nous avons assisté à une empoignade de haut niveau avec d'un côté les Sénégalais qui ont confirmé leur statut de favoris et de l'autre des Marocains qui ont étonné plus d'un par leur discipline tactique. Aussi, les jeunes Lioneaux de la Téranga ont sur-

pris tout le monde par leur pouvoir de réaction. Menés au score et perturbés par la parfaite organisation de leurs adversaires et un pressing constant sur le porteur du ballon, ils sont parvenus à renverser une situation qui semblait en faveur des Marocains.

En effet, dès le début de la partie, les jeunes Marocains ont entamé les débats sans aucun complexe en parvenant à déjouer le jeu habituel des Sénégalais. Tout a basculé durant les vingt dernières minutes de la partie en faveur des poulains du coach sénégalais Serigne Saliou Dia qui ont assommé leurs adversaires par deux buts en un laps de temps très court. Le penalty accordé après l'intervention de la VAR a été le tournant de cette rencontre. A 2 à 1, les Marocains ont jeté toutes leurs forces dans la bataille, mais en vain, les Sénégalais ont su préserver leur avantage jusqu'au coup de sifflet final après avoir réussi à gagner tous leurs duels. En somme, la meilleure attaque du tournoi (15 buts et 2 encaissés seulement) a imposé sa présence face à la

CAN 2023

Le tirage au sort de la phase finale le 12 octobre

Le tirage au sort de la phase finale de la CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire (13 janvier-11 février), aura lieu le 12 octobre prochain, a annoncé la CAF dans un communiqué. La décision a été prise par le Comité exécutif (COMEX), réuni à Alger sous la présidence du Dr Patrice Motsepe, à la veille de la finale de la CAN-2023 des U17. «Le Comité Exécutif a noté les progrès réalisés en Côte d'Ivoire dans les préparatifs de la CAN. Le Président Motsepe a exprimé sa gratitude au Président de la Côte d'Ivoire, S.E. Alassane Ouattara et au Premier Ministre M. Patrick Achi pour leur coopération et leur engagement à faire en sorte que la CAN soit une totale réussite», ajoute la même source. L'équipe algérienne a validé son ticket pour le prochain rendez-vous continental, à deux journées de

Compétitions africaines interclubs La dotation financière revue à la hausse

La dotation financière de deux compétitions africaines interclubs de football : Ligue des champions et Coupe de la Confédération de la CAF a été revue à la hausse, a annoncé la Confédération africaine de football dans un communiqué.

«Plus tôt cette année, le président de la CAF, Dr Patrice Motsepe, a annoncé une nouvelle structure de prix pour la Ligue des Champions et la Coupe de la Confédération de la CAF. L'annonce a vu les prix des deux compétitions augmenter de 40%, conformément à l'engagement du Dr Motsepe de rendre les compétitions de football africaines compétitives

| Dotation financière de la Ligue des Champions | |
|---|-------------------|
| Vainqueur : | 4.000.000 dollars |
| Finaliste : | 2.000.000 dollars |
| Demi-Finaliste (2) : | 1.200.000 dollars |
| Quarts de finalistes (4) : | 900.000 dollars |
| 3e de Groupe (4) : | 700.000 dollars |
| 4e de Groupe (4) : | 700.000 dollars |

| Dotation financière de la Coupe de la CAF | |
|---|-------------------|
| Vainqueur : | 2.000.000 dollars |
| Finaliste : | 1.000.000 dollars |
| Demi-Finaliste (2) : | 750.000 dollars |
| Quarts de finalistes (4) : | 550.000 dollars |
| 3e de Groupe (4) : | 400.000 dollars |
| 4e de Groupe (4) : | 400.000 dollars |

Sanctions de la semaine Un mois de suspension pour Nabil Neghiz

Une commission de discipline de la LFP vient de sanctionner l'entraîneur de l'USM Khencela, Neghiz Nabil, exclu pour contestation répétée et propos injurieux. Un mois de suspension ferme (interdiction du terrain et de vestiaires) plus 100.000 DA d'amende pour le coach en question avec une mise en garde pour l'USMK plus 100.000 DA d'amende, in-

L'idée de justice et la reconnaissance des mérites

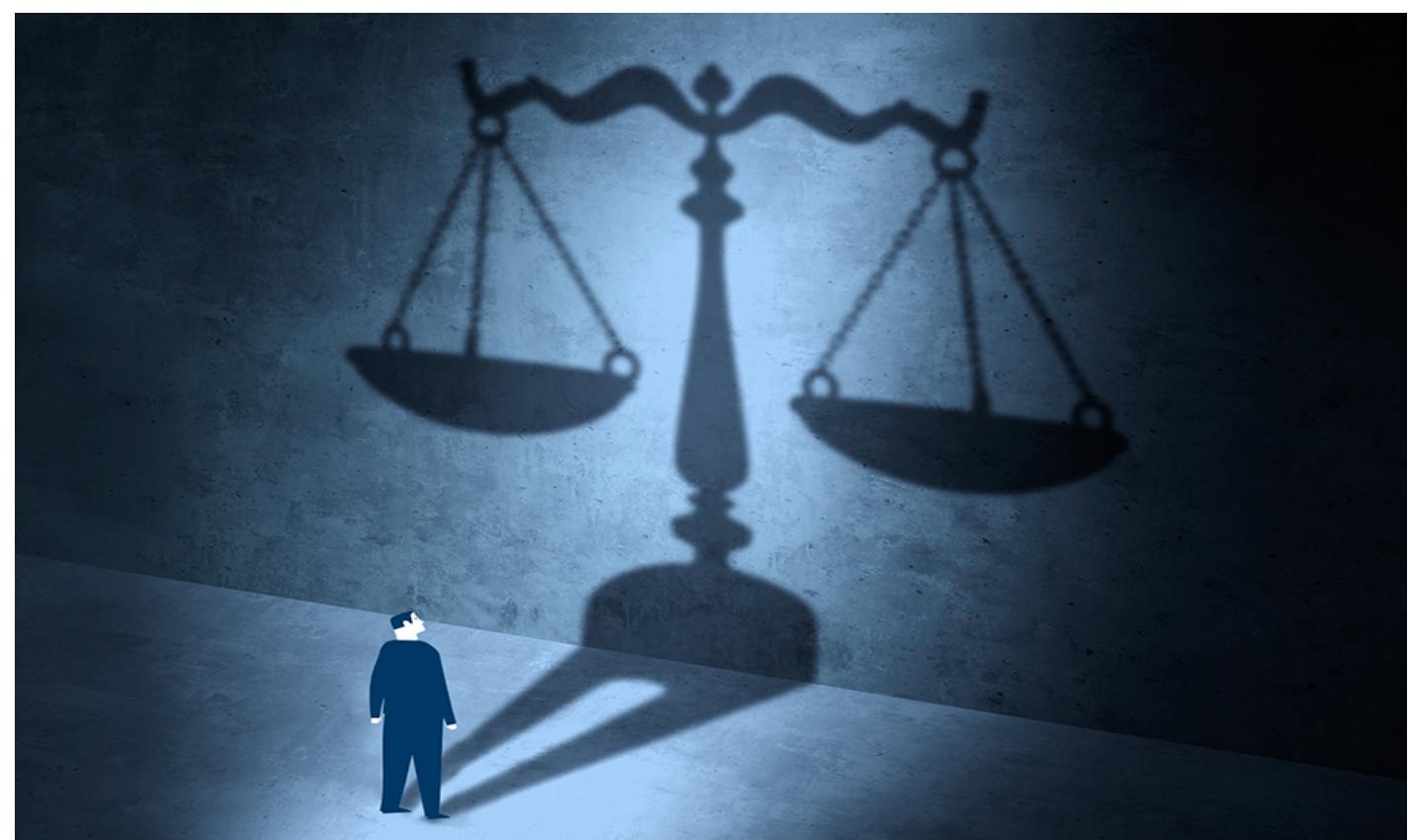
Par Derguini Arezki *

3ème partie

SOCIÉTÉS ÉTENDUES ET SOCIÉTÉS RESTREINTES

Il faut en fait distinguer les sociétés étendues et les sociétés restreintes. En vérité, les sociétés étendues sont aussi des sociétés à statut, sauf que les statuts qui étaient « contraints et prédéterminés » dans les sociétés restreintes sont autrement contraints et déterminés dans les sociétés étendues. Ils sont désormais soumis à concurrence, au contraire des sociétés restreintes qui n'ont pas besoin de mettre tout le temps les statuts en concurrence. La concurrence étant censée délivrer le meilleur résultat. Avec les révolutions industrielles, l'émergence de la production marchande, le champ de la compétition va être considérablement élargi, mais elle-même va devenir plus serrée. Les statuts ne vont pas moins être contraints et prédéterminés par les circonstances de la compétition. Que cela soit pour les individus ou les sociétés. Ainsi certaines sociétés vont réussir à s'étendre en imposant leur compétition au monde, d'autres ne se seront étendues que pour servir la compétition des premières.

Il faut distinguer entre les statuts des collectifs et ceux des individus. Tous les groupes ou sociétés ne sont pas d'égale importance. Les sociétés étendues n'ignorent pas la différence de statut entre groupes sociaux et en leur sein. Le contrat de travail est un contrat de subordination du travailleur à l'employeur. Le contrat est volontaire, mais travailleur et employeur n'ont pas le même statut. On supposera que le travailleur peut devenir lui-même employeur par la vertu de la libre concurrence. À supposer que la libre concurrence produise la hiérarchie des positions, elle ne supprime pas les statuts, elle les légitime par le mérite. Mais ce que l'on ne veut pas voir, c'est que si la légitimité du statut s'appuie sur le mérite dans la majorité de ladite société contractuelle, dans la société dite de statuts, les rôles et leur rotation s'appuient aussi sur compétition qui fonde les mérites. Le père/actif travaille pour le fils/inactif, le fils/actif travaillera pour le père/inactif. Avec le salariat et la sécurité sociale, la procédure à tour de rôle disparaît, la compétition redistribue les rôles. La société a pris la place de la famille pour l'individu. Dans quelle mesure peut-il se fier à la société ? De ce que l'on peut observer dans les sociétés post-coloniales : il ne compte plus sur la famille, mais il ne peut pas se fier à la société. Dans la « société de statuts », la trajectoire d'une personne ne sera pas réduite à un seul rôle, comme peut y conduire la concurrence sociale, elle parcourt les différents statuts qui organisent la famille. Les statuts sont distribués selon la tradition d'après une compétition au ras de la vie sociale et matérielle entre hommes et femmes, adultes et enfants au sein de la famille. Autrement dit ne prenant en compte que l'âge et le sexe, sites de la force et de l'expérience sociale. Dans la société dite contractuelle, aux champs sociaux et aux hiérarchies multiples, la compétition est censée ouvrir l'accès à tous les statuts, elle ne fait pas cependant disparaître les classes, les statuts fixes qui ordonnent la société. Les statuts supérieurs des organisations sont rarement accessibles à tous, les « armes » de la compétition étant inégalement distribuées. Comme il n'y a pas de pure société contractuelle, il n'y a pas de pure concurrence pour légitimer les statuts. L'extension du domaine de la compétition n'est pas venue à bout des statuts hérités, il a fait disparaître le tour de rôle dans les positions de pouvoir qui avait lieu dans les familles à statut. Les sociétés de classes qui ont étendu le domaine de la compétition et fondé la légitimité d'une bonne part de ses statuts sur la compétition renouvelée ont été performantes tout en étant considérablement destructrices de la coopération entre humains et non-humains. Le rapport



de subordination d'humains et de non-humains qui domine la majorité d'entre eux en est la principale cause. La classe des propriétaires abuse de sa propriété.

Dans le clan de la société traditionnelle kabyle, la richesse pouvait se concentrer entre les mains d'une famille du fait de la croissance démographique et de l'existence d'une lucrative activité extérieure. Tous deux facteurs extérieurs à la volonté du clan. Dans l'environnement colonial caractérisé par la prévalence de la propriété privée exclusive, dans l'environnement postcolonial caractérisé par la prédominance du salariat, il s'ensuivait une désolidarisation de la famille qui s'était enrichie vis-à-vis du clan et du groupe. Une situation ressentie comme injuste émergeait alors sans qu'elle puisse être corrigée. Dans le clan et le groupe, l'enrichissement d'une famille par une activité extérieure lucrative, qui n'aurait pas pour visée un enrichissement du clan et du groupe, enclenchera un mécanisme de désolidarisation de la famille vis-à-vis du clan, puis plus tard de l'individu vis-à-vis de la famille. À défaut de pouvoir entraîner le clan, la famille s'en sera désolidarisée, à défaut de pouvoir entraîner la famille, l'individu s'en désolidarisera. C'est cette dynamique sociale de scission qui rendra difficile sinon impossible une construction par le bas de la société, mais facile, l'imposition d'une construction par le haut. La politique prendra acte de cette situation et ne rectifiera pas cette dynamique : au lieu de revenir à la propriété collective, elle continuera à la vider de sa substance. La fraternité sera ignorée bien qu'elle fut un des mots d'ordre de la révolution. Il n'y aura pas de sujet de l'indivision, pas de sortie de l'indivision, nous y resterons, mais la désertion pour obscurcir ce que nous partageons au lieu de l'éclaircir. *La famille élargie et le groupe en diversifiant leur activité entreront en scission au lieu d'entrer en complexité.* La copropriété sera comme marquée du sceau de la malédiction, elle aura été trop longtemps marquée par la passivité face à la montée d'une privatisation des intérêts. Il fallait que la privatisation des intérêts précède la privatisation proprement dite, comme il fallait une nouvelle classe de propriétaires. Le favorisé d'un moment (l'aîné, le commerçant) voudra rester le favorisé de père en fils. Il refusera la rotation des positions au sein de sa famille, il redoutera la rotation de la fortune au sein de son clan, il refusera le meilleur usage des ressources collectives, il s'ingéniera pour soustraire les ressources dont il dispose d'autres usages que les siens, il voudra se soumettre les ressources collectives. Il voudra commander aux ressources et

non plus agir comme membre fortuné du groupe jugeant du meilleur usage des ressources collectives. L'intérêt privé fait ainsi son intrusion dans la collectivité en détruisant le fonds commun, en s'efforçant de privatiser les ressources, il mettra hors d'usage nombre de ressources collectives. Car quels rapports entre ce que l'on divise et ce que l'on partage, entre propriété collective et propriété privée, la société n'a pas voulu penser. *La société a rejeté le modèle de la propriété Melk qui associait propriété collective et propriété privée,* qui faisait de cette dernière une forme d'abstraction de la première, une propriété privée non exclusive. Tout en rejetant la propriété privée exclusive du fait de l'héritage colonial, mais elle n'a pas voulu combattre l'esprit d'une telle propriété qui l'aurait reconduit à la propriété collective. La classe dirigeante qui n'était pas l'héritière de la propriété privée exclusive devait attendre son heure. La privatisation procédera de la propriété publique et non de la propriété collective.

Sortir de l'indivision signifie-t-il renoncer à tout fonds commun ? Partager et diviser connaissent des mêmes significations. Mais partager peut signifier davantage que diviser, il signifie que ce qui est partagé reste en partage, reste commun. Tout est là : la société se différencie, se divise, mais conserve, accumule un fonds commun qui continue de la distinguer comme société. Quand le fonds commun (mémoire, avoir, savoir) se délite, les membres de la société se dispersent. Une société est une collectivité où les individus, les générations partagent un héritage et se doivent mutuellement assistance. « La dette contractée envers les ancêtres est immense. Elle renvoie non pas à quelques individus surdoués ou quelques groupes supérieurs, mais bien à l'ensemble des hommes qui, par leur interdépendance dans le travail, ont contribué au progrès de l'humanité. La question que se pose Bourgeois est alors de savoir : à qui sommes-nous tenus de l'acquitter ? » Ce n'est pas pour chacun de nous en particulier que l'humanité antérieure a amassé ce trésor, ce n'est ni pour une génération déterminée ni pour un groupe d'hommes distincts. C'est pour tous ceux qui seront appelés à la vie que tous ceux qui sont morts ont créé ce capital d'idées, de forces et d'utilités. C'est donc pour tous ceux qui viendront après nous, que nous avons reçu des ancêtres charge d'acquitter la dette ; c'est un legs de tout le passé à tout l'avenir. Chaque génération qui passe ne peut vraiment se considérer que comme en étant l'usufruitière, elle n'en est investie qu'à charge de le conserver et de le restituer fidèlement. Et l'examen plus attentif de la nature de l'héritage conduit à dire en outre : à charge de l'accroître. C'est en effet un dépôt incessamment accru que les hommes se sont transmis. Chaque âge a ajouté quelque chose au legs de l'âge précédent, et c'est la loi de cet accroissement continu du bien commun de l'association, qui forme la loi du contrat entre les générations successives, comme la loi de l'échange des services et de la répartition des charges et des profits est celle du contrat entre les hommes de la même génération»^[1].

Et Serge Paugam sociologue théoricien du lien social de conclure : il est souhaitable qu'aux contrats librement consentis entre particuliers soit formulé, en toute clarté, un contrat général qui les tient tous unis. Voilà ainsi exprimé le mythe de la société contractuelle.

Une société est une collectivité où les individus, les générations partagent un héritage et se doivent mutuellement assistance. Si un tel sentiment n'est plus partagé et devient de plus en plus abstrait, l'État ne pourra pas accomplir ce devoir à leur place. Une société qui se devait d'investir pour s'enrichir s'appauvrit en mettant hors d'usage les ressources qu'elle aurait pu multiplier. Que partagent aujourd'hui une famille, un clan, un village, une ville, une nation ? Du partage entre individus que reste-t-il de famille, de village et de société ?

Le salariat a donné de l'espoir aux dépossédés, il a permis à la société de classes de se renouveler en adoptant le système démocratique. L'État providence est né avec la surproduction occidentale. Maintenant que le centre de gravité de la production mondiale va quitter l'Ouest pour l'Est, que la compétition des non-humains va affecter celle des humains, cet État ne pourra plus entretenir un tel salariat. Le salariat dans les sociétés postcoloniales a conduit le processus d'individualisation dans une impasse. Ces sociétés n'ont pas pu mener leur révolution industrielle parce que précisément le salariat les a privées de l'esprit combattif qui leur aurait permis d'investir la production mondiale. La bataille de la production n'a pas eu ses combattants. Le salariat a été le moyen pour une classe dirigeante de construire son autorité sur une société aux autorités défaillantes. Il faut définir l'autoritarisme comme le résultat d'une incapacité de la société à se fonder sur des autorités légitimes, comme résultat d'une incapacité à définir le pouvoir autrement que comme contrainte.

A suivre...

*Enseignant chercheur en retraite, Faculté des Sciences économiques, Université Ferhat Abbas Sétif. Ancien député du Front des Forces Socialistes (2012-2017), Béjaïa.

Plaidoyer pour la mise en place d'un plan de culture national

Par Chabane Mahmoud*

Suite et fin

PRÉCONISATIONS ET MESURES À PRENDRE :

Réaliser dans des délais raisonnables notre souveraineté alimentaire est naturellement à la portée du pays pourvu qu'elle soit déclarée cause nationale et que les leviers dont disposent les décideurs soient utilisés intelligemment pour faire aboutir ce projet majeur pour le devenir de la nation algérienne. Pour mener à bon port et gagner cette mère des batailles, les mesures opérationnelles jugées essentielles ci-après données à titre indicatif, pourraient, après réflexion et maturation, être mises en œuvre :

1)- Engager résolument notre pays sur la voie de la décolonisation de notre agriculture qui passe nécessairement par l'élaboration et la mise en place d'un plan de culture national qui traduira dans les faits les objectifs de notre politique agricole qui doit objectivement, viser la satisfaction des besoins alimentaires prioritaires et essentiels de la population qu'impose le modèle de consommation, la production des semences et plants des cultures classées stratégiques. L'atteinte de ces objectifs, passe par l'exploitation rationnelle des potentialités hydro-agricoles, l'introduction de l'assèlement, rotation appropriée à chaque zone de production et l'application suivie des itinéraires techniques pour chaque culture. Pour se faire il est nécessaire de :

A) - Redonner à la gestion de l'eau qui a été, de tout temps, au centre des préoccupations de nos aïeux qui avaient su développer et mettre en place des procédés ingénieux (exemple significatif de l'ingénierie utilisée par les oasis à partir des foggaras) pour mobiliser, gérer collectivement et distribuer équitablement et rationnellement cette précieuse et vitale ressource naturelle, elle doit occuper la place centrale dans la conception et la mise en œuvre du plan de cultures national. L'affectation de cette ressource indispensable devra se faire selon un ordre de priorité préalablement et consensuellement établi qui tient compte des besoins des principaux utilisateurs, en l'occurrence les animaux, les humains, les producteurs agricoles ...

B) - Actionner les leviers dont disposent les pouvoirs publics, (l'eau, la terre, la réglementation, le financement, l'assistance technique, la recherche, ...), pour amener les producteurs à adhérer et être partie prenante de ce plan de cultures d'intérêt stratégique. Dans le sillage de ces actions déterminantes, il y a lieu d'envisager de façon sérieuse et durable : *- L'élaboration et la mise en place d'un nouveau cahier des charges adapté aux exigences du plan de cultures national que devront signer et mettre en œuvre tous les bénéficiaires des terres du domaine privé de l'État et des éventuels adhérents privés au dit plan ;

*- Les producteurs engagés au titre du plan de production national doivent être motivés et confortés dans leur rôle d'acteurs économiques et amenés à se structurer dans des coopératives d'entraide adaptées et créées volontairement pour jouer, entre autres, un rôle d'interface entre les producteurs et les services publics.

*- Mettre en place un contrat liant le paysan adhérent à l'État (représenté par les offices spécialisés assisté dans ses missions de suivi et d'évaluation sur le terrain par les services décentralisés de l'État) fixant les droits et obligations de chaque partie prenante. À titre indicatif, le contrat doit faire obligation : **a) - au paysan cocontractant de remettre aux offices spécialisés les productions dans les termes convenus, de se conformer strictement aux modes de conduite préconisés par les**



personnels mandatés pour suivre, sur le terrain, la concrétisation des actions liées à la mise en œuvre du plan de cultures national, de se former aux techniques de conduites des cultures et d'exploitation rationnelle des moyens et des potentialités naturelles ; **b) au représentant de l'État, d'apporter l'assistance technique et de prodiguer les conseils nécessaires pour la conduite et la gestion optimale et rationnelle des cultures tout en n'excluant pas les potentialités dormantes que recèle l'exploitation.**

2)- Engager résolument la nécessaire refonte du système des subventions directes dont l'efficacité est sujette à caution car le plus souvent non stimulante pour la production, détournée de sa destination initiale et décriée car ne profitant pas à la majorité des petits paysans laboureurs, cette catégorie de producteurs qui est la véritable colonne vertébrale de l'économie agricole. Il est en effet plus efficient, plus productif et plus judicieux de privilégier les aides indirectes sous formes d'assistance technique et scientifique, de travaux de laboratoire, d'études, de formation, de garanties de l'État, de couverture sociale pour les producteurs engagés au titre du plan national de culture, de prix d'achat contractuel... que de subventionner des facteurs de production dont il est illusoire de vouloir contrôler leur utilisation et leur impact réel sur la production.

3)- Engager les chercheurs pour mettre au point des produits de substitution aux importations d'intrants, d'aliments pour les élevages, de semences et plants, et de mettre au point des itinéraires techniques raisonnés et appropriés intégrant les produits du terroir. Nos cadres, produit de la formation pour laquelle des efforts colossaux sont consentis par le peuple, doivent cesser de jouer, à leur corps défendant, le rôle de simples agents commerciaux des firmes internationales et autres laboratoires étrangers pour délivrer des « fetwas » techniques pour importer systématiquement des facteurs de production au détriment de la production nationale, et se tourner résolument vers la recherche de solutions nationales aux problèmes que posent nos agriculteurs et notre agriculture. Exploiter rationnellement requiert indéniablement l'utilisation des acquis techniques, technolo-

giques et scientifiques, ainsi que les connaissances qui ne détruisent pas ou dégradent la vie en général, les sols, la faune, la flore, les animaux, l'air, l'eau et in fine les humains.

4)- Mettre en place un réseau de laboratoires et de mini-centres de recherche agro-pédagogiques et de protection des écosystèmes, dont la mission première serait de doter chaque DSA de cartes appropriées (État-major et/ou Google) répertoriant toutes les potentialités naturelles réelles de la wilaya et permettant ainsi d'indiquer les zones de prédilection de chaque culture.

5)- Créer nécessairement des conseils mixtes (scientifiques et administratifs) composés de représentants des ministères concernés, des universités, instituts de recherche..., de compétences reconnues et avérées, chargés de l'orientation, du suivi évaluation des actions inscrites au titre du plan de culture national et de l'élaboration des rapports intermédiaires et annuel.

CONCLUSION

Seulement, me diriez-vous, à quoi servirait un plan de culture, même parmi le mieux élaboré de tous les temps, s'il ne bénéficie pas de l'attention soutenue et de moyens de sa mise en œuvre appropriés et conséquents à la hauteur des exigences de notre indépendance alimentaire sécurisée ?! Il faut dire que le niveau de dépendance de notre pays en produits alimentaires et en intrants agricoles, vis-à-vis du marché mondial régulé par les puissances hégémoniques, est particulièrement préoccupant. Ce contexte défavorable à notre autonomie, redonne plus que jamais de la consistance et du sens au slogan qui avait guidé notre politique agricole, dès le lendemain de notre indépendance, « la terre à celui qui la travaille » mais dans l'intérêt supérieur de la patrie, cela s'entend. Il reste plus que d'actualité et est conforme aux traditions ancestrales de notre paysannerie productive, conquérante et gardienne des terroirs.

La mobilisation et la concentration des moyens de la nation en vue de réaliser, dans les délais les plus raisonnables, les objectifs stratégiques du plan de culture national, nous sont dictées par notre histoire récente et par la nécessité impérieuse de mettre notre sou-

veraineté à l'abri des dangers qui planent, telle une épée de Damoclès, sur nos approvisionnements en produits alimentaires de base et en intrants agricoles. Il ne faut surtout pas perdre de vue que l'arme alimentaire peut être activée, à tout moment, et que les effets induits par le réchauffement climatique touchant les zones de production rendront à l'avenir les importations de produits agricoles de base hypothétiques. La guerre des céréales est déjà-là ! Même avec les devises que nous donnent nos infatigables « patriotes », en l'occurrence, HASSI MESSAOUD et HASSI R'MEL, des difficultés d'approvisionnement en produits alimentaires de base de la population peuvent non seulement apparaître mais progresser.

Aussi, il ne faut jamais oublier que notre pays avait depuis l'indépendance fait l'objet de campagnes de dénigrement, de boycott et de chantage de toutes sortes, destinés à provoquer le désordre et l'asphyxie. Ceci nous oblige donc à mettre tout en œuvre pour assurer notre pain quotidien fait à base de blé dur et d'orge, produits nécessairement localement. Nos parents ont, en 7 ans et demi, fait ce qui était considéré à l'époque de suicidaire, d'impossible à réaliser et d'irresponsable, chassé avec des moyens très rudimentaires, la quatrième puissance coloniale mondiale appuyée par l'OTAN, pour recouvrer notre indépendance, notre liberté et notre souveraineté ! Faisons un plan de culture national pour réaliser dans les meilleurs délais l'indépendance alimentaire sécurisée. Nous en avons les moyens et le savoir-en plus !

Pour conclure ma modeste contribution au débat que j'espère très large et à la hauteur de l'importance de la question vitale de souveraineté alimentaire, je vais paraphraser Victor Hugo en m'adressant aux décideurs pour leur dire : vos prédécesseurs ont fait des lois pour aggraver notre dépendance alimentaire (après plus de 60 ans d'indépendance nous consommons de la baguette française faite avec du blé tendre essentiellement français importé) faites des lois, prenez les mesures appropriées et utilisez tous les leviers pour réaliser cet objectif stratégique ! Le Peuple algérien ne pourra que se rappeler du rôle majeur et historique que vous aurez joué !

*Agronome

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE
WILAYA D'ORAN
Direction de la Santé et de la Population de la wilaya d'Oran
Numéro d'identification Fiscal : 099731019271904

DEUXIEME AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES , N°...../2023

La direction de la santé et de la population de la wilaya d'Oran lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, portant acquisition des équipements de l'annexe de laboratoire national de contrôle des produits pharmaceutiques (LNCPP) en lots séparés

LOT N°01 . DISPOSITIFS MEDICAUX

LOT N°02 . EQUIPEMENTS DE MICROBIOLOGIE

LOT N°03 . MATERIEL DE LABORATOIRE

LOT N°04 . EQUIPEMENTS TRAITEMENT D'AIR

L'appel d'offre faisant l'objet du présent cahier des charges s'adresse aux soumissionnaires :

CAPACITES PROFESSIONNELLES

Fabricants ou leurs représentants exclusifs , importateurs , distributeurs agréés par le ministère de la santé ou de l'industrie pharmaceutique.

CAPACITES TECHNIQUES

Ayant fourni des équipements de même nature que ceux du lot considéré, justifié au minimum par (01) une attestation de bonne exécution durant les cinq dernières années, délivrée par des services contractants publics.

CAPACITES FINANCIERES

Les Capacités financières du soumissionnaire doivent être justifiées par les bilans financiers des trois dernières années certifiés par les services des impôts, dont la moyenne des trois chiffres d'affaires ne doit pas être inférieur à :

-17.000.000,00 DATTC pour les lots n°01 et n°02

-65.000.000,00 DATTC pour le lot n°03

-21.000.000,00 DATTC pour le lot n°04.

Les entreprises intéressées par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de la santé et de la population de la wilaya d'Oran, BD AHMED BENABDERAZAK (en face L'ENTV ORAN) bureau des marchés , contre la remise d'un récépissé de versement auprès du trésor public de la wilaya d'Oran de la somme non remboursable de 10.000,00 DA .

La durée de préparation des offres est fixée à vingt (20) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou la presse. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal , la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres au siège de la direction de la santé et de la population de la wilaya d'Oran de 08H00 à 12H00.

L'offre doit comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière : selon l'article 13du cahier des charges (documents constitutifs de l'offre) :

IV/ Le dossier de candidature contient :

1.Une déclaration de candidature selon le modèle ci-joint remplie, signée, daté et cachetée.
Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché qui devra les fournir dans un délai de dix (10) jours à savoir :

- Copie du registre de commerce électronique.

- Mise à jour CNAS, CASNOS en cours de validité.

- L'extrait de rôle d'activité, apuré ou avec échéancier de paiement portant la mention « non inscrit au fichier national des fraudeurs » en cours de validité.

- Copie du casier judiciaire du gérant ou du directeur de la société, en cours de validité.

- Attestation de dépôt des comptes sociaux du dernier exercice pour les personnes morales.

- Copie du numéro d'identification fiscale (NIF).

- les statuts pour les sociétés ;

2.Une déclaration de probité selon le modèle ci-joint remplie, signée, daté et cachetée

3.Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;

4.Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires

A/CAPACITES PROFESSIONNELLES :

Une copie de l'agrément délivré par le ministère de la santé ou de l'industrie pharmaceutique en cours de validité.

B/CAPACITES TECHNIQUES :

Les Références professionnelles appuyées par des attestations de bonne exécution portant les montants des projets, délivrées et signées par les services contractants publics.

C/CAPACITES FINANCIERES :

Les moyens financiers justifiés par les bilans financiers des trois dernières Années, certifiés par les services des impôts.

II/L'offre technique contient :

1.Une déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint remplie, signée, daté et cachetée.

2.Un mémoire technique justificatif suivant le modèle en annexe (ce document non signé et/ou non renseigné complètement, l'offre sera rejetée)

3.Une copie de l'exclusivité ou de représentation délivrée par le fabricant

4.Une copie de l'engagement solidaire fabricant / représentants exclusifs

5.Une copie de l'engagement solidaire fabricant / importateur

6.Certificats de conformité des équipements proposés aux normes du pays d'origine

7.Les certificats d'origine des équipements proposés.

8.Les certificats de vente dans les pays d'origine des équipements proposés établis par Le fabricant.

9.Fiches techniques détaillées des équipements proposés, signées et cachetées par le soumissionnaire

10.La liste détaillée de la pièce de rechange de chaque équipement.

11.La documentation (manuels d'exploitations ; de la maintenance ; de la pièce de rechange traduit dans la langue de l'offre sur papier et support informatique.

12.Un engagement sur les délais de livraison, installation et mise en service , cachetée et signée suivant le modèle en annexe

13.Un engagement sur les délais de garantie, cachetée et signée suivant le modèle en annexe

14.Un engagement sur le service après-vente, cachetée et signée suivant le modèle en annexe

15.Un engagement de formation détaillé (durée et lieu) du personnel utilisateur des équipements.

16.Un engagement du délai d'intervention cachetée et signée suivant le modèle en annexe

17.Le planning de livraison, d'installation et de mise en service.

18.Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

III/L'offre Financière contient :

1-La lettre de soumission selon le modèle ci-joint remplie, signée, daté et cachetée

2-Le bordereau des prix unitaires (BPU) selon le modèle ci-joint ; remplie, signée, daté et cachetée

3-Le détail quantitatif et estimatif (DQE) selon le modèle ci-joint ; remplie, signée, daté et cachetée

Le dossier de candidature , l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées conformément à l'article 14 du cahier des charges

Ces trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme,

comportant la mention suivante :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Deuxième avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°.....

Acquisition des équipements de l'annexe de laboratoire national de contrôle des produits pharmaceutiques (LNCPP) en lots séparés
(préciser le ou les lots)

Tout soumissionnaire désirant obtenir des éclaircissements sur le contenu du présent cahier des charges est tenu d'adresser une demande d'éclaircissements au service contractant par écrit à la Direction de la santé et de la population de la wilaya d'ORAN À l'adresse suivante : Bd, Ahmed BENABDERREZAK ORAN.

Toute demande d'éclaircissements doit être formulée au moins dix (10) jours avant la date de dépôt des offres.

A rappeler que cet avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à la réunion de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres qui se tiendra le même jour de La date de dépôt des offres à 14 H00 à la salle de réunion de la direction de la santé et la population de la wilaya d'Oran .

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 110 jours à compter de la première parution dans la presse nationale ou le BOMOP du présent avis d'appel d'offres.

Dans le cas de l'entreprise attributaire d'un marché public , le délai de validité des offres est prorogé systématiquement d'un mois supplémentaire

LE DIRECTEUR DE LA SANTE
ET DE LA POPULATION

ANEPE N° 2331004340 Le Quotidien d'Oran 21/05/2023

-REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE-

**MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

**DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
DE LA WILAYA D'ORAN**

NIF : 42002900031023

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

En application de l'article 65 alinéa 02 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation du service public , il est porté à la connaissance des entreprises ayant soumis à l'avis d'Appel d'Offres National ouvert avec exigence de capacités minimales N°04/DJS/2023 paru sur les quotidiens nationaux Le quotidien d'Oran le 23/04/2023 et le 26/04/2023 , relatif au projet :«Réhabilitation et équipement des espaces de sport de proximité à la montagne Merdjadjou », que le marché est attribué provisoirement à l'entreprise suivante :

| Entreprise | Montant de la soumission (DA TTC) | Montant de la soumission après correction (DA TTC) | Note Technique (/60 points) | Délai de réalisation |
|--|-----------------------------------|--|-----------------------------|----------------------|
| SARL ETPB SAKE NIF : 00023101062966 | 52.912.517,00 | 52.900.617,00 Moins disant | 41,89 | Trois (3) mois |

Les soumissionnaires, intéressées de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont tenus de se rapprocher du service contractant, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la première parution du présent avis d'attribution provisoire.

Les soumissionnaire qui contestent le choix opéré par le service contractant, peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d' Oran (Secrétariat général), dans les six (10) jours à compter de la première parution de l'avis d'attribution provisoire dans la presse et le BOMOP.

LE DIRECTEUR

ANEPE N° 2331004530 Le Quotidien d'Oran 21/05/2023

الجمعية-ورشة الجزائرية للديموقراطية الشعبية

ولاية وهران

الوكالة الولاية للتنمية والتنظيم العقاريين الحضرية

فلاحة وهران

NIF : 000 431 010 756191

2eme Avis d'Appel d'Offres National Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales N°16/2023

L'Agence de Gestion et de Régulation Foncière Urbaine de la Wilaya d'Oran lance un Deuxième Avis d'appel d'offres national ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales pour la réalisation des logements promotionnels aidés « LPA 2 » :

| Programme | Catégorie |
|--|---|
| Travaux de réalisation en TCE de 30 logements promotionnels aidés (LPA 2) nouvelle formule + 02 logements promotionnels et 07 Locaux commerciaux en R+8 Sis au pôle Ahmed Zabana-Messergchine – Oran Site 07 | Deux (02) ou plus, activité principale Bâtiment |

Les entreprises spécialisées et titulaires d'un certificat de qualification et de classification conformément au tableau, peuvent retirer le Cahier des charges contre paiement de Cinq mille (5000,00 DA) auprès de l'AGERFOR « Département Contrat et Marché » sis à Zone des sièges USTO ORAN

Les offres accompagnées des documents exigés et en cours de validité seront présentées dans 03 plis séparés conformément au cahier des charges :

- 1/ Dossier de Candidature
- 2/Offre Technique
- 3/ Offre Financière

Les trois plis seront mis dans une 4ème enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

2em Avis d'appel d'offres national ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales N°16/2023

Travaux de réalisation en TCE de 30 logements promotionnels aidés (LPA 2) nouvelle formule + 02 logements promotionnels et 07 Locaux commerciaux en R+8 Sis au pôle Ahmed Zabana-Messergchine – Oran Site 07

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La date et Heure limite de dépôt des offres est fixée au Quinzième (15) jour à partir de la première parution de l'Avis d'appel d'offres dans les quotidiens Nationaux ou le BOMOP Avant 12h 00.

La commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres siégera en séance publique, le Quinzième (15) jour à 14h00 au siège de l'Agence de gestion et de régulation foncières urbaines de la Wilaya d'Oran sis à Zone des sièges USTO ORAN

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois.

Pour toutes informations complémentaires, consulter notre site Web à l'adresse :<http://www.agerfor-dz.com>

ANEPE N° 2331004532 Le Quotidien d'Oran 21/05/2023

•2

20.10 0h ! Antoinette dans les Cévennes



- 11.00 Tout le monde veut prendre sa place
- 11.50 De l'ombre à la lumière
- 12.00 Journal
- 12.20 13h15, le dimanche
- 14.05 Maisons et hôtels de légende
- 15.00 Affaire conclue,
- 15.55 Un dimanche à la campagne
- 17.35 Les enfants de la télé
- 19.00 Journal
- 19.30 20h30 le dimanche

C'est la fin de l'année scolaire et Antoinette Lapouge, institutrice, vient de relâcher ses élèves après un concert donné par les élèves dans l'enceinte de l'école. La jeune femme est particulièrement impatiente, car elle a prévu de retrouver pendant les vacances Vladimir Loubier, son amoureux, qui est aussi le parent d'une de ses élèves, Alice. Seulement, Vladimir lui annonce au dernier moment qu'il part avec sa femme et leur fille dans les Cévennes.

21.45 Beau geste

22.54 Histoires courtes

20.10 Les enquêtes de Morse



Saison 9 - Episode 3 : Sorties de scène
Des avis de décès sont publiés dans l'Oxford Mail, alors que les mentionnées sont envie. Par la suite, ils meurent véritablement. Endeavour Morse, qui se rend à chacune des funérailles, découvre que l'assassin cible manifestement des penseurs libéraux. Pendant ce temps, Bright prend sa retraite, et le transfert de Morse à Cowley est évoqué. Le fils de Fred Thursday, Sam, passe son temps à boire tout en côtoyant des trafiquants de drogue.

20.05 Le jeune Ahmed



Ahmed, 13 ans, quitte précipitamment un cours pour se rendre à la mosquée, où il suit avec attention les prêches du nouvel imam, Youssouf. Révenu à la maison, Ahmed est fermement réprimandé par sa mère, qui ne comprend pas pourquoi son fils a tellement changé en seulement un mois et qui craint que l'adolescent ne se radicalise comme un de ses cousins. De fait, Youssouf inculque régulièrement des idées rétrogrades, quand elles ne sont pas mortifères aux adolescents du quartier.

21.30 Rosetta

arte

c8

- 10.00 Gigantosaurus
- 10.25 Les extras curieux
- 10.50 Petz Club
- 11.40 Les Pyjamasques
- 12.30 Les as de la jungle à la rescousse
- 13.30 Looney Tunes Cartoons
- 14.00 Scooby-Doo, la légende du Phantosaure
- 15.10 Tom et Jerry Show
- 15.40 Fort Boyard
- 17.50 En sortant de l'école
- 18.00 Cannes Festival

•4

20.05 Le jeune Ahmed



09.00 Twist

09.45 Piotr le cueilleur de miel et les abeilles des bois

10.30 Cuisines des terroirs

11.00 Devenir lion

15.35 Agatha Christie : 100 ans de suspense

16.50 Gustav Mahler Symphonie n°2 «Résurrection»

18.30 Karambolage

18.45 Arte journal

19.05 27

19.55 Backdraft

22.05 Hans Zimmer : Le compositeur d'Hollywood

22.06 L'essentiel chez Labro



CINE + PREMIER 19.50

WEST SIDE STORY

Acteur: Ansel Elgort, Rachel Zegler, Ariana DeBose, David Alvarez,...

En 1957, à New York, le gang des Jets, des jeunes caucasiens sous la direction de Riff, se bat avec le gang des Sharks, des jeunes d'origine portoricaine, pour une querelle de territoire. La bataille, qui devient violente, est vite interrompue par le lieutenant Schrank, qui rappelle tour le monde à une dure réalité : une grande partie du quartier est sur le point d'être détruit. Pour être prochainement réhabilité. Un peu plus tard, les jeunes gens se préparent pour un grand bal, très surveillé, qui doit réunir des participants issus des différentes communautés.



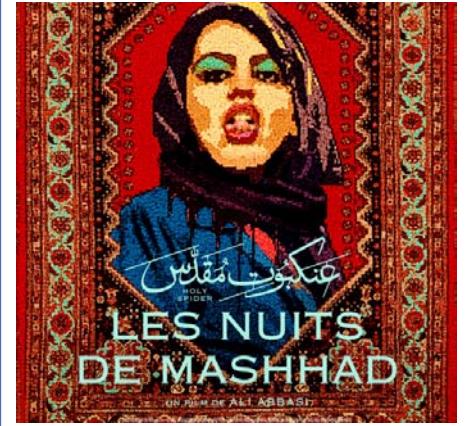
CINE + FRISSON 19.50

PREMIER CONTACT

Film de science-fiction 2016

Acteur: Amy Adams, Jeremy Renner, Forest Whitaker, Michael Stuhlbarg...

Louise Banks se remémore les années passées auprès de sa fille, morte à l'adolescence d'une maladie incurable. Pendant un de ses cours, Louise, professeure spécialisée en linguistique, apprend en même temps que ses élèves que des vaisseaux spatiaux se sont approchés de la Terre. Les intentions, la technologie et le langage des extraterrestres étant inconnus, Louise, assistée par le physicien Ian Donnelly, est chargée de tenter de communiquer avec eux.



CANAL+ CINEMA 19.58

LES NUITS DE MASHHAD

Acteur: Mehdi Bajestani, Zahra Amir Ebrahimi, Arash Ashtiani, Forouzan...

Tard un soir de septembre 2001, une femme quitte son appartement où elle laisse son enfant pour s'enfoncer dans les rues de la ville sainte de Mashhad, de nuit. Afin de subvenir à ses besoins, elle se prostitue auprès d'hommes croisés dans la rue. L'un d'entre eux lui demande de se couvrir de noir avant de l'attirer dans un endroit isolé, où il la tue brutallement. Peu de temps après, Arezoo Rahimi, une journaliste, quitte un temps pour s'établir à Mashhad. Elle est chargée par sa rédaction d'écrire une série d'articles sur le meurtre de la jeune femme, nouveau crime d'un tueur, surnommé «L'araignée», qui affirme mener une oeuvre sainte en assassinant des femmes.

TF1

20.10 Fast & Furious : Hobbs & Shaw



A Londres, Hattie Shaw, la jeune soeur de Deckard, mène un commando du MI-6 chargé de mettre la main sur un très dangereux virus. Mais ils sont rapidement rattrapés par Brixton, un criminel équipé d'une armure qui le rend aussi indestructible que dangereux. Hattie a néanmoins le temps de s'infiltrer le virus et de s'enfuir avant que celui-ci ne tombe en de mauvaises mains. Pendant ce temps, Hobbs et Shaw, l'un à Los Angeles, l'autre à Londres, mènent des actions musclées dans des lieux interlopes afin de retrouver les hommes qui veulent utiliser ce virus.

22.40 Rampage - Hors de contrôle

M6

20.10 Zone interdite



Laura, Cédric et Isaac ont un point commun : ils ont tous les trois entamé un changement il y a cinq ans. Où en sont-ils aujourd'hui ? Ils partagent leur parcours avec les journalistes de M6 qui se sont également intéressés à deux Suédoises : Johanna et Elie. Les deux jeunes femmes ont fait machine arrière, un geste qui n'est pas sans conséquences.

22.10 Enquête exclusive

CANAL+



20.00 Football : D1 Arkema

PSG/Lyon. A deux journées de la fin de la saison, ce choc du haut du tableau se pose comme la finale du championnat. Au soir de la 19e journée, Eugénie Le Sommer et les Lyonnaises occupaient le fauteuil de leader avec seulement un point d'avance sur les Parisiennes. Pour espérer ravir la première place aux Fénottes, les Franciliennes, emmenées notamment par Amalie Vangsgaard et Korbin Albert,...

21.56 Plateau sport

22.13 24h de Bouleau

PLANÈTE +

TFX

W9

09.26 Friends

16.25 Cleaners les experts du ménage made in U.S.A.

14.22 Conversations au cœur

du pouvoir :

les maîtres

du Reich

16.19 Epidémies,

une autre histoire

17.12 Le virus

dans l'histoire

18.12 American

Pickers, la brocante

made in U.S.A.

22.05 Les trois

frères

22.05 The Middle

17.10 Parents mode d'emploi

20.10 Quotidiens hors du commun

22.05 The Impossible

22.05 The Quotidiens hors du commun

Bélier 21-03 au 20-04

Vous rechercherez au travers des autres à retrouver le moral des grands jours.

Taureau 21-04 au 21-05

Vous vous demandez pourquoi toutes les rencontres que vous faites sont toujours les mêmes et vous vous sentez frustré parce que rien n'évolue.

Gémeaux 22-05 au 21-06

Votre courage et votre détermination vont pouvoir profiter d'une opportunité qui semble arriver au bon moment.

Cancer 22-06 au 22-07

Vous vous passionnerez pour toutes sortes d'activités y compris pour les affaires.

Lion 23-07 au 23-08

C'est maintenant que vous pouvez prétendre à recevoir la récompense que vous méritez, cela vous remontera très sérieusement le moral.

Vierge 24-08 au 23-09

Ne vous laissez pas aller à vous attendrir inutilement sur le sort de quelqu'un qui vous raconte ses déboires financiers.

Balance 24-09 au 23-10

Quelque chose d'important va survenir ce qui clarifiera certains points primordiaux dans votre vie.

Scorpion 24-10 au 22-11

Réfléchissez sérieusement avant d'entamer une action irrévocable concernant vos affaires. Nous sommes dans une période où la prudence est de rigueur.

Sagittaire 23-11 au 21-12

La tête pourrait bien vous tourner tellement les choses vont allez vite maintenant. Pourtant vous garderez votre sang froid malgré toutes les tentations auxquelles vous aurez la tentation de donner suite.

Capricorne 22-12 au 20-01

Vous pensez devoir veiller aux apparences. La conjoncture actuelle vous paraît peu favorable.

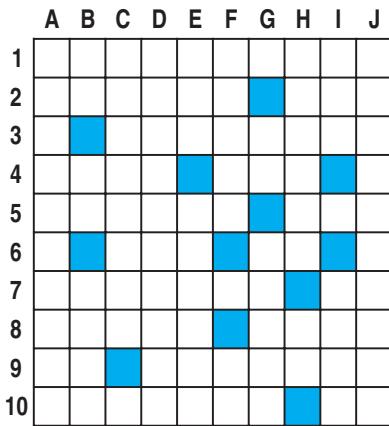
Verseau 21-01 au 18-02

Un peu de gymnastique ne vous ferait pas de mal. Prenez soin de votre corps.

Poissons 19-02 au 20-03

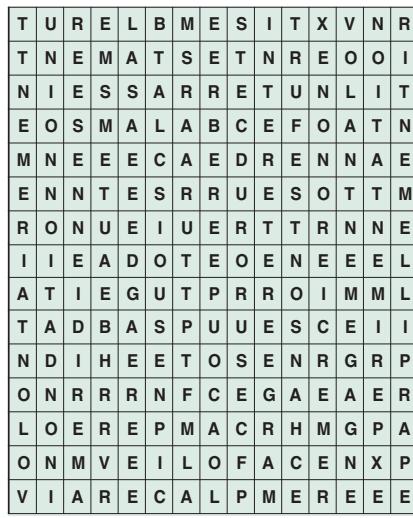
Une opportunité vous apporte une énergie nouvelle qui vous propulse vers une réussite certaine.

Jeux proposés par Chérifa Benghani



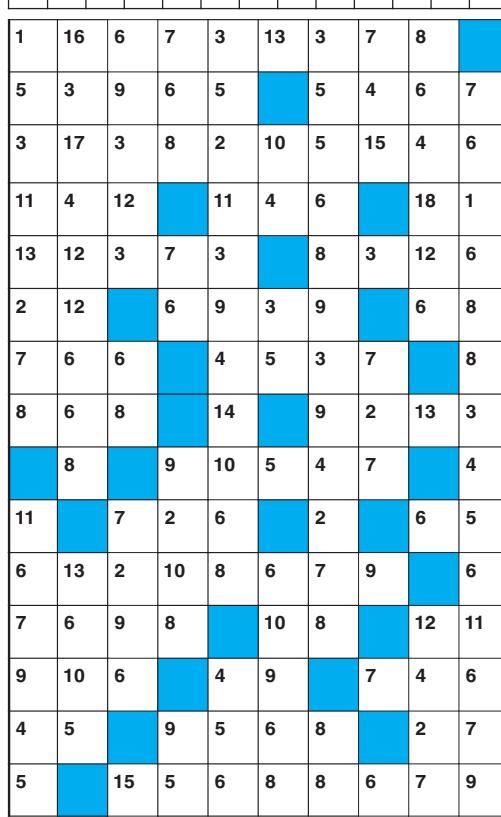
Horizontalement:

1. Ne va pas au fait.
2. Plat.
3. Au grand cœur.
4. Un vrai peau rouge.
5. Par ici la sortie !
6. Un aller-retour de bonne heure !
7. Extrait de pomme.
8. Point de côté.
9. Passage de roman.
10. Symbole de volume.
11. Disparition.
12. Font partie du club.
13. Sortie du néant.
14. Blé asiatique.
15. C'est marrant de le doubler !
16. A eu ce qu'il fallait.
17. Envahi. Symbole du 55.

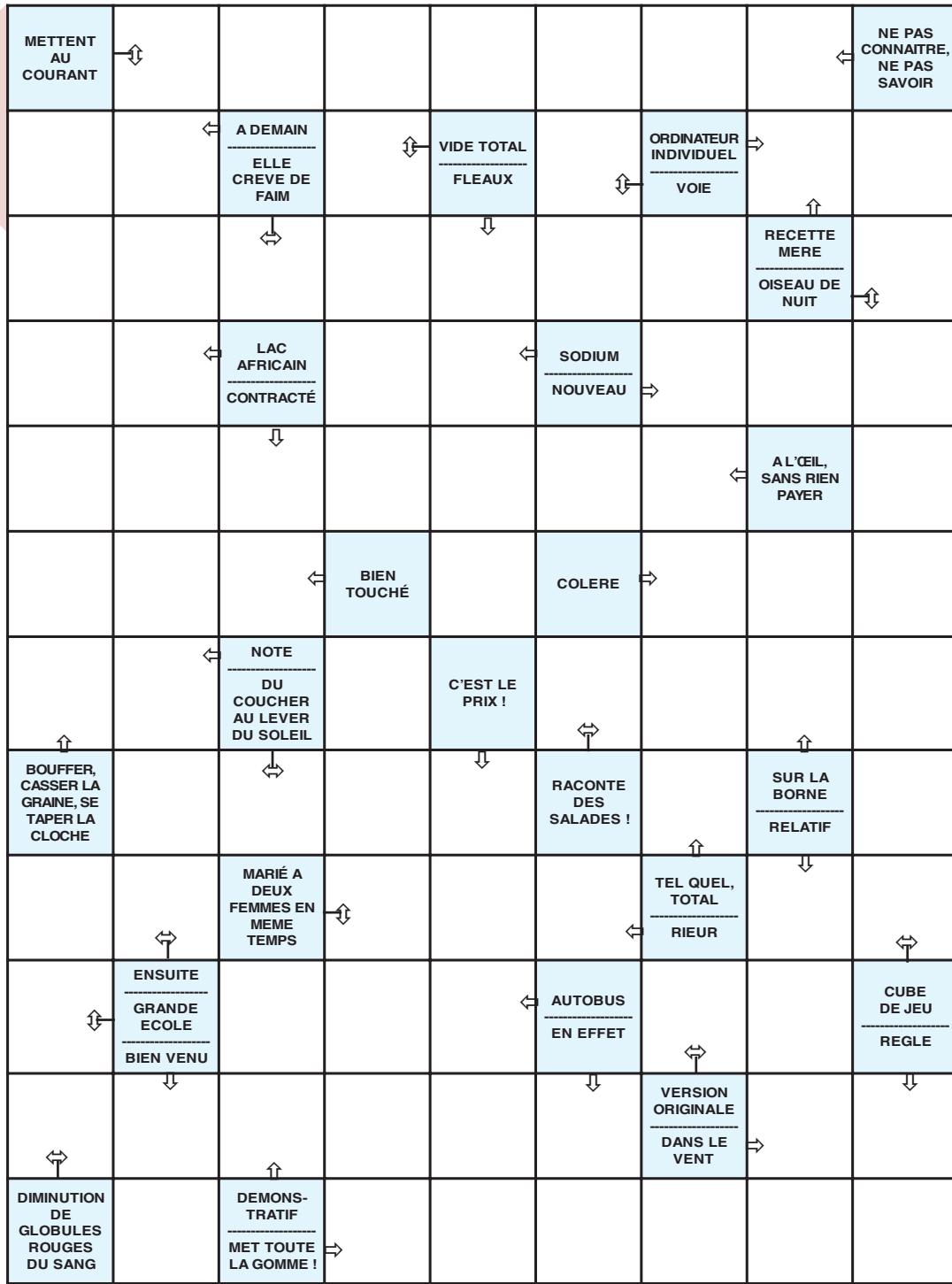


AVENTURE – BASE – BEAUTE – CAMPER – CHANSON – COUP – DIRECT – ENGAGEMENT – EPAPRILLEMENT – EXPERIMENTATION – FOLIE – FOUR – GENEREUSEMENT – GOURDE – HAUTEUR – INONDATION – INTERET – MARGE – MENTIR – MERIDIENNE – NOTER – REMERCIER – REMPLACER – RESTER – RUSE – SEMBLER – SMALA – STOPPER – TERRASSE – TESTAMENT – TRACE – UNION – VOLANT – VOLONTAIEMENT – XENON.

Les 5 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :
 - Mon 1er est un baril.
 - Mon 2e est une note de musique.
 « Il est passé par ici, il est passé par là-bas, il court, il court » mon tout... pour attraper le lapin de garenne.



FLECHES N° 8666

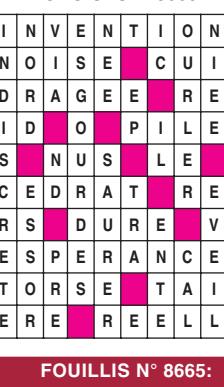


LES SOLUTIONS

FLECHES N° 8665



CROISÉS N° 8665



SUDOKU N° 1665



CODÉS N° 8665



FOUILLIS N° 8665:
CHAMPION (Champ - Pion)



Au G7, Meloni presse le FMI de débloquer une aide à Tunis

La Première ministre italienne Giorgia Meloni a appelé samedi lors du sommet du G7 au Japon le Fonds monétaire international (FMI) à adopter une approche «pragmatique» pour débloquer des financements à la Tunisie sans conditions préalables. «La Tunisie se trouve dans une situation très difficile, une fragilité politique évidente et face à un risque de défaut de paiement imminent», a-t-elle dit lors d'une session avec les autres dirigeants des sept principales démocraties industrialisées. Or, «les négociations entre le FMI et la Tunisie sont de fait bloquées», a-t-elle déploré, selon des propos rapportés par sa délégation. Selon Mme Meloni, l'institution financière internationale fait preuve d'une «certaine rigidité» car elle n'a «pas obtenu» du président tunisien Kais Saïed «toutes les garanties qui seraient nécessaires». «C'est compréhensible d'un côté, mais de l'autre, sommes-nous certains que cette rigidité soit la meilleure voie à suivre? Si ce gouvernement tombe, savons-nous quelles seraient les alternatives? Je crois que l'approche doit être pragmatique, sinon nous risquons d'aggraver des situations déjà mal engagées», a plaidé la cheffe du gouvernement italien.

La Russie interdit l'entrée sur son territoire de 500 Américains dont Obama



La Russie a annoncé vendredi qu'elle interdisait l'entrée sur son territoire à 500 Américains dont l'ex-président Barack Obama, en représailles aux sanctions imposées contre elle par Washington.

Cette annonce de la Russie intervient alors que les Etats-Unis ont placé vendredi «plus de 300» personnes, entreprises, navires et avions, à travers l'Europe, le Moyen-Orient et l'Asie, sur leur liste noire, selon le Trésor et le département d'Etat. «Washington devrait savoir depuis longtemps qu'aucune action hostile envers la Russie ne sera laissée sans réponse», a déclaré le ministère russe des Affaires étrangères. Parmi les personnalités qui se verront désormais interdire l'entrée sur le territoire de la Russie figurent des présentateurs ou animateurs de plusieurs chaînes de télévision américaines : Stephen Colbert, Jimmy Kimmel et Seth Meyers. Et aussi, Erin Burnett (CNN), Rachel Maddow et Joe Scarborough (MSNBC).

La Russie a fait savoir qu'elle plaçait sur sa liste noire des membres du Congrès américain, des instituts de recherche «impliqués dans la diffusion d'attitudes russophobes et des fausses informations», ainsi que les responsables de compagnies qui «fournissent des armes à l'Ukraine».

Le Quotidien D'ORAN Edition Nationale d'Information

Plus d'un million de personnes déplacées par les combats au Soudan



Plus d'un million de personnes ont été déplacées par les combats qui opposent l'armée régulière soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR) depuis le 15 avril dernier au Soudan, a déclaré vendredi l'Agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

«Ce dernier chiffre comprend quelque 843.000 personnes dé-

placées à l'intérieur du pays et environ 250.000 personnes qui ont fui à travers les frontières du Soudan», a déclaré lors d'un point de presse régulier de l'ONU à Genève, Matthew Saltmarsh, porte-parole du HCR. S'agissant des civils s'exilant au-delà des frontières soudanaises, le nombre de personnes fuyant vers l'Egypte

augmente rapidement. Les partenaires du HCR estiment à plus de 5.000 le nombre d'arrivées par jour. Au Soudan du Sud, les taux d'arrivée restent élevés, avec environ 1.500 personnes par jour. Sur les 63.000 personnes qui sont arrivées, beaucoup étaient des Sud-Soudanais réfugiés au Soudan, selon le HCR.

Le FBI espionne encore régulièrement les communications d'Américains

Un programme de surveillance destiné à lutter contre les menaces étrangères continue d'être utilisé massivement contre des citoyens américains, avec 278.000 requêtes formulées de manière inappropriée par le FBI (la police fédérale) ces dernières années, selon des documents judiciaires rendus publics vendredi. Ces requêtes «non conformes» ont notamment visé des personnes arrêtées en marge des grandes manifestations antiracistes de 2020, des victimes de crime, ou des participants à l'assaut contre le Capitole le 6 janvier 2021, écrit le tribunal chargé de superviser les activités d'espionnage dans un document expurgé de nombreux détails. Les agents du FBI ont pioché dans une base de données mise en place pour récolter des informations sur les communications de ressortissants étrangers qui ne bénéficient pas des mêmes protections juridiques que les Américains-dans le cadre de la lutte contre le terrorisme ou toute menace étrangère.

Ces requêtes sont adressées à l'Agence de sécurité nationale (NSA), qui est chargée de collecter ces emails, photos, vidéos, et autres documents. Celle-ci a reconnu par le passé que des données sur des Américains étaient aussi récoltées indirectement ou par inadvertance. Les forces de l'ordre ont le droit de s'en servir pour réunir des informations sur des menaces étrangères ou des preuves de crime. Mais, d'après le tribunal, elles ont outrepassé ce cadre.



EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

LA DROGUE ET LES MÉFAITS DU VIRTUEL

Les causes de la catastrophe sont multiples. Elles naissent d'abord de la curieuse et maladive recherche d'une contingence existentielle qu'une catégorie de personnes pense trouver pour échapper aux méandres abusés de la vie en société. L'avancée des technologies en perfusant d'immenses progrès ont aussi introduit un mortel besoin de gîter dans l'enfer insidieux de la vie virtuelle. Comme si les offres démultipliées pour une aisance de vie étaient trop lourdes à porter.

Jeunes et moins jeunes s'adonnent à l'isolement, fuite et suicide en même temps car l'échappement est d'abord une

tentative de l'effacement du soi.

Des forces sataniques en profitent pour s'enrichir, d'autres pour planifier des stratégies de la mort et détruire tous les sens du bon voisinage.

Le recours pour battre en brèche le fléau est d'abord dans le politique. Il est dans les efforts entrepris par les gouvernements pour harmoniser l'articulation positive de la société. La moue affichée contre les dépenses prodigieuses par les autorités algériennes au bénéfice de la jeunesse n'est ni opportune ni de mise.

Le soutien apporté aux jeunes et le grand intérêt qui leur est accordé est la principale arme contre la drogue. Elle est base et amorce d'une impérative éducation sociale que doit suivre la responsabilisation parentale.

Affrontements au Nigeria: plus de 100 morts, des milliers de déplacés



Des affrontements entre communautés ont fait plus de 100 morts et des milliers de déplacés dans le centre du Nigeria, où les forces de sécurité tentaient de restaurer le calme vendredi. Depuis lundi soir, les attaques par des hommes armés de plusieurs villages du district de Mangu (Etat de Plateau) «ont fait plus de 100 morts», a indiqué vendredi à l'AFP le représentant du district, Daput Minister Daniel, ainsi que le député local Solomon Maren. La police locale a assuré de son côté vendredi après-midi avoir ramené le calme dans ces villages et qu'au moins 87 corps avaient été retrouvés, tandis que plus de 40 blessés étaient actuellement soignés dans trois centres médicaux. L'enchaînement de meurtres suivis d'actes de représailles et l'absence d'une justice efficace a donné naissance dans la région à une criminalité plus large avec des gangs qui mènent des expéditions ciblées dans des villages, où ils tuent des habitants par dizaines, procèdent à des pillages et des enlèvements contre rançons.